

istresmag



PAGES 6 À 11

DOSSIER

Prêts pour la rentrée !

Ville
d'Istres



ANNA FARROW - INDIAN PARTY

LA FOLIE SWING

DELTA NOIR - SOPHIE FORTE

L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN

GASTRONOMIE - SEPTETO NABORI

SALSA - THÉ DANSANT - HALLOWEEN - ETC.

Tarif 5€ (sauf indications contraires) - Réservez en ligne www.istres.fr
À l'Office du Tourisme ☎ 04 42 81 76 00
ou sur place le soir du spectacle (dans la limite des places disponibles)





La ville d'Istres a fait de l'éducation sa priorité

La trêve estivale a été marquée, comme chaque année, par de nombreux temps de fête et de partage. Elle s'achève sur un plébiscite pour nos Jeudis Etoilés qui, pour cette deuxième saison, ont rencontré un immense succès, bien au-delà des limites de la ville.

Et pourtant, les dramatiques événements du 14 juillet venus nous rappeler les menaces qui pèsent sur la France, auraient pu empêcher leur tenue ou réduire le concept. J'ai au contraire souhaité que la fête ait lieu malgré tout, en renforçant considérablement le dispositif de sécurité, grâce aux moyens municipaux mais aussi avec le précieux concours de la Police Nationale et même celui de sociétés privées. Ainsi, les très nombreux spectateurs ont pu venir flâner en famille sur les rives de notre bel étang de l'Olivier et, grands comme petits, avoir des étoiles plein les yeux à la nuit tombée. Une réussite qui ne doit pas éclipser les autres festivités qui ont jalonné tout l'été et que vous redécouvrirez en images à la fin de ce numéro de votre magazine.

Mais je n'oublie pas, bien évidemment, les incendies qui ont frappé notre commune au mois d'août. Certes et heureusement, nous avons été moins touchés que d'autres mais il est évident qu'il y a derrière tout ou partie de ces feux, une ou plusieurs mains criminelles. J'ai tenu à ce que des plaintes soient déposées et j'espère des punitions sévères pour les coupables.

Une fois de plus, nos pompiers ont été remarquables de courage et d'efficacité. En votre nom, je leur témoigne notre immense reconnaissance. J'adresse aussi mes remerciements aux bénévoles de la Croix Rouge qui ont accompagné avec dévouement, aux côtés des services municipaux, les personnes évacuées lorsque j'ai déclenché le plan communal de sauvegarde communal le 10 août à l'occasion du premier incendie.

Il est désormais temps de se tourner vers la nouvelle année scolaire qui vient de démarrer. Chacun le sait, la ville d'Istres a fait de l'Éducation sa priorité. Nous mettons à disposition du monde scolaire des moyens bien plus importants que le minimum demandé aux communes. Qualité et entretien des bâtiments, équipement en matériels, projets pédagogiques thématiques, classes transplantées, activités sur le temps péri-scolaire, accompagnement vers écoles municipales du sport, accueils du matin et du soir, garderies du midi, études surveillées... autant de dispositifs qui favorisent l'épanouissement de l'enfant mais aussi facilitent la vie des parents.

S'agissant du plan numérique, après l'équipement de toutes les classes en outils pédagogiques innovants, nous préparons maintenant une nouvelle étape avec une salle dédiée par école. J'aurai l'occasion de présenter ce projet prochainement.

Ce mois de septembre verra aussi la piétonisation effective du centre historique. Une attente de ceux qui y résident qui répond aussi à un souci de sécurité pour les piétons et une exigence de préservation de notre patrimoine.

A tous, je souhaite une bonne rentrée.

FRANÇOIS BERNARDINI
Maire d'Istres

Président du Conseil de Territoire Istres Ouest Provence
Vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence



Pour le jour de la rentrée, le 1^{er} septembre, le maire a choisi de se rendre à l'école Jacqueline Auriol où d'importants travaux ont été réalisés durant l'été.

État civil

Juin - juillet 2016

MARIAGES

- STRAUSS Sophie & YOUCEF Toufik
- MAUNIER Maëva & MOREAU Cédric
- DAIL Marie-Ange & TOUREILLE Vincent
- BOBILLIER-CHAUMONT Isabelle & MORAND Philippe
- CHEVREL Séverine & TAVAN Sylvain
- PONS Linda & MENABREAZ Gaëtan
- POLVECHE Virginie & GARCIA Juan
- NUMON Christel & REYNAUD-SUE Jérôme
- PEREZ Sonia & COSTE Philippe
- BELLMANN Daïg & BRUZEAU Thierry
- STEVENIN Frisca & PARENT Olivier
- PORCU Elodie & HAVART Sébastien
- LENEVEU Sabrina & NGANGA Gaël
- BRONDELLI Nadège & LAFFONT Benoît
- HERREA Stéphanie & LULLIER Jonathan
- GUILBERT Solène & LOYER Vincent
- ROULET Valérie & MONTAGNE Stéphane
- SAUVAN Gaëlle & VERNEY Jean-Paul
- LARGE Fanny & DESAGULIER Nicolas
- BERTILLE Sophia & BERMEJO Philippe
- CHOPIN Cyrielle & ALBARES Sébastien
- BODIAN Dieneba & HARROIS Stéphane
- GAYRAUD Viviane & SERPAGLI Sabine
- MALATESTA Cristell & GUERIN Philippe
- MOINE-GARGADENNEC Marilyn & BOSSO Vincent
- BERGER Cynthia & ROUX Jérôme
- VEDEL Rosalie & RIVET Michaël
- LEBRUN Magali & AGNIEL Mickaël
- GENIER Fanny & SCOTTO-D'APOLLONIA Alexandre
- RICHARTE Marine & DURAME Aymeric
- CHUDEAU Clémence & PAQUERIAUD Yannick
- VIALE Sandrine & COTTET Christian
- DELFORGE Karine & NAVEL Christian
- BALARA Stéphanie & SEMINO Sébastien
- GAUTHIER Marion & ALLAMELLE Franck
- BERTAGNA Christine & LAMORY Philippe
- VERDIER Claudie & MIRANDA ALCANTARA Philippe
- PINAULT Sophie & GARNERO Régis
- BENZAHOUH Linda & STAALI Fouad
- CORTESI Irène & MENIL Eric
- MORALES Marina & POUGET Samuel
- GUIRAUD Catherine & LEJA Cyril
- ROULET Valérie & MONTAGNE Stéphane
- DELBOS Julie & MARTIN José
- VIERJON Véronique & LIGNERES Jean-François
- BROWN Ghislaine & GAMEIRO Francis

NAISSANCES

- DOS SANTOS SILVA Elisa
- ODDON Léna
- LE BARBU Tyfenn

DÉCÈS

- CIMINO Sylvia
- FRAINER Gilbert
- BOUTERIN Guy
- CAPORALE Adelaïde
- CHRETIN Danièle
- SAN NICOLAS Michel
- GUARDONE Myriam épouse MOREAU
- LAZZARONI Elisio
- BILLON Claudette
- ABRIGNANI Marie épouse BARRET
- FILLEUL Danielle épouse LOSTECQUE
- MICHET Josette veuve LIBRA
- GRIMAUD Odette épouse IMBERT

- CANO PARDO Pablo
- BONJEAN Antonie veuve LUCIANI
- PERES Norbert
- PEREZ Stéphane
- SOLLAI Eflisio

Naissance et décès

Publication dans Istres Mag

Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit publiée dans Istres Magazine vous devez en faire la demande auprès du service de l'Etat Civil, situé à l'Hôtel de Ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier, afin de donner votre autorisation de publication. Les déclarants ne peuvent être que les parents (ou détenteurs de l'autorité parentale) et doivent fournir : un acte de naissance (délivré par la mairie du lieu de naissance), le livret de famille et une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent la naissance de l'enfant. Pour la publication des avis de décès survenus hors d'Istres, le déclarant (conjoint, ascendant ou descendant) doit se présenter au service de l'Etat Civil muni d'un acte de décès, du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent le décès.

Urgences

- Maison Médicale de Garde (sam. dim. et jours fériés) ☎ 04 42 55 11 11
- Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ☎ 0 892 566 766
- Pharmacie de garde ☎ 04 42 11 17 17 (commissariat)
- Centre Anti Poison ☎ 04 91 75 25 25
- Allo Enfance maltraitée ☎ 119
- Allo Violences Conjugales ☎ 39 19
- Police Municipale ☎ 04 42 55 50 45
- Police Nationale ☎ 04 42 11 17 17
- Urgence EDF ☎ 0 810 333 713
- Urgence GDF ☎ 0800 473 333
- Urgence Seerc (eau) ☎ 0 810 757 757

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

MURIEL GINIES, CONSEILLERE MUNICIPALE, CHARGÉE DE LA COMMUNICATION ET DU PROTOCOLE

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION DE LA VILLE D'ISTRÉS PASCALE PIETTA

RÉDACTEUR EN CHEF ERIC GAVELLE

JOURNALISTES L. ALVERNHE, P. LEPICOUCHE, L. LICATA, J. HARNOULD

PHOTOGRAPHES M. BRESSY, C. JAMES, P. LEPICOUCHE Y. BOUTET (APPRENTI)

MISE EN PAGE SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION DE LA VILLE

TIRAGE 24 000 EXEMPLAIRES

PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION SPIRALE IMPRIMERIE, ISTRÉS

DÉPÔT LÉGAL BNF 1^{er} MARS 2016 - N° ISSN 1245-1479

IMPRIMÉ SUR PAPIER BÉNÉFICIAIRE DE LA CERTIFICATION INTERNATIONALE DE GESTION DURABLE DES FORÊTS

LES SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier

CS 97002 - 13808 Istres Cedex

☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public

Lundi de 8h à 18h (journée continue).

Du mardi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique à partir de 8h30.

Pour toute urgence contacter la Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou - 13800 Istres

☎ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 14h à 17h.

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen

☎ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 14h à 17h.

S'INFORMER



Télécharger l'application sur votre téléphone mobile, scanner ce symbole et accéder directement au site internet de la ville d'Istres.

www.istres.fr

DIALOGUER



[facebook.com/villedistres](https://www.facebook.com/villedistres)

[@villedistres](https://twitter.com/villedistres)

6 À 11 | Dossier

La rentrée scolaire



12 À 19 | Vie locale

- L'appel du 18 juin
- Fête nationale
- Départ du Colonel Garretta
- La sureté change de tête
- 70 ans de l'EPNER
- Les conseils de quartiers
- Conseil municipal des jeunes
- Campagne de sensibilisation sur le cannabis
- Istres mon mag
- Hommage à Florent Goutte
- Assurance maladie, un nouvel espace
- Incendies, la ville dépose plainte
- Le cimetière des Maurettes s'agrandit
- Nouveau poste de Police municipale annexe au Pré Castel
- Participation citoyenne

20 | Conseil municipal

- Les échos du Conseil

21 | Expression

22 & 23 | Commerces

- Nouveaux commerces
- Burger King arrive à Istres

24 & 25 | Centre historique

- Priorité aux piétons



26 & 27 | Solidarité

- Le Fil d'Ariane
- La Cardaline
- Amitié Madagascar

28 & 29 | Portraits

- La belle victoire de Mélissa
- Passion échecs pour Noah

30 À 33 | Cap au sud

- Coup de projecteur sur les quartiers sud

34 À 36 | Culture

- Théâtre, Danse, Musiques
- Nouvelle saison
- Vitrites de l'Art

37 | Patrimoine

- La chapelle Saint-Etienne

38 À 41 | Rétro de l'été

- De la St-Jean aux jeudis étoilés...

42 À 45 | Sport

- Mieux dans son corps.
- Fête du Sport
- Centre équestre du Deven
- Les champions de l'U13

46 | Agenda

En classe !



Tous les ans, en septembre, c'est la même histoire. Celle de la rentrée des classes. À Istres plus de 4 500 enfants (maternelle et primaire) ont pris le chemin de l'école. Tour d'horizon de l'année scolaire 2016-2017.

"Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école...". Ah, ce sacré Charlemagne ! Doit penser, en ce mois de septembre, un grand nombre d'enfants. Et oui les vacances sont finies, c'est l'heure de retourner à l'école, du cartable neuf, des retrouvailles avec les copains, du stress de faire son entrée dans la classe supérieure, des histoires de vacances et des pleurs pour les tout petits qui découvrent un univers jusqu'ici inconnu. Bref c'est la rentrée des classes !

Cette année ce sont 4 510 élèves (dont 1 695

en maternelle) qui vont fréquenter les écoles élémentaires et maternelles de la ville, des effectifs stables par rapport à l'année dernière. La réussite éducative est depuis de nombreuses années une priorité à Istres où d'importants moyens sont déployés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, tant dans le temps scolaire que dans le temps périscolaire, afin de créer les conditions favorables à l'apprentissage et l'épanouissement de chacun.

La ville poursuit cette année le développement de son "plan numérique" dans les écoles, engagé il y a deux ans et pour lequel Istres a été distinguée par une "Marianne d'Or". Il s'agira, dans les semaines et mois à venir, de mener une réflexion plus particulière sur le réaménagement et l'équipement

des salles informatiques dans les groupes scolaires.

Trois projets éducatifs vont être menés auprès des enfants. Un s'attachant à la lutte contre l'obésité dans le cadre du plan national nutrition santé ; un autre visant l'éducation à l'éco citoyenneté afin de sensibiliser les enfants au développement durable. Ce projet sera mené tant en classe, avec les enseignants qui y souscrivent que durant le temps périscolaire avec les animateurs de la ville et les agents du pôle environnement. Enfin le troisième projet, plus particulièrement destiné aux adultes, portera sur l'aide à la parentalité. Il s'appuiera sur une personne qualifiée pour donner la possibilité aux parents demandeurs mais aussi aux personnels en charge des enfants de construire des réponses adaptées aux difficultés rencon-

trées dans l'éducation de leur enfant, ou des enfants qui leur sont confiés.

Nouveau cette année, la mise en place du service handicap (voir article paru dans Istres Mag 282). Il travaille en collaboration avec la Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH) et a pour mission de faciliter l'intégration dans le temps périscolaire des enfants en situation de handicap. Enfin, bye bye la "cantine" et bonjour le "self". Deux nouveaux restaurants scolaires transformés en "self service" vont faire le bonheur

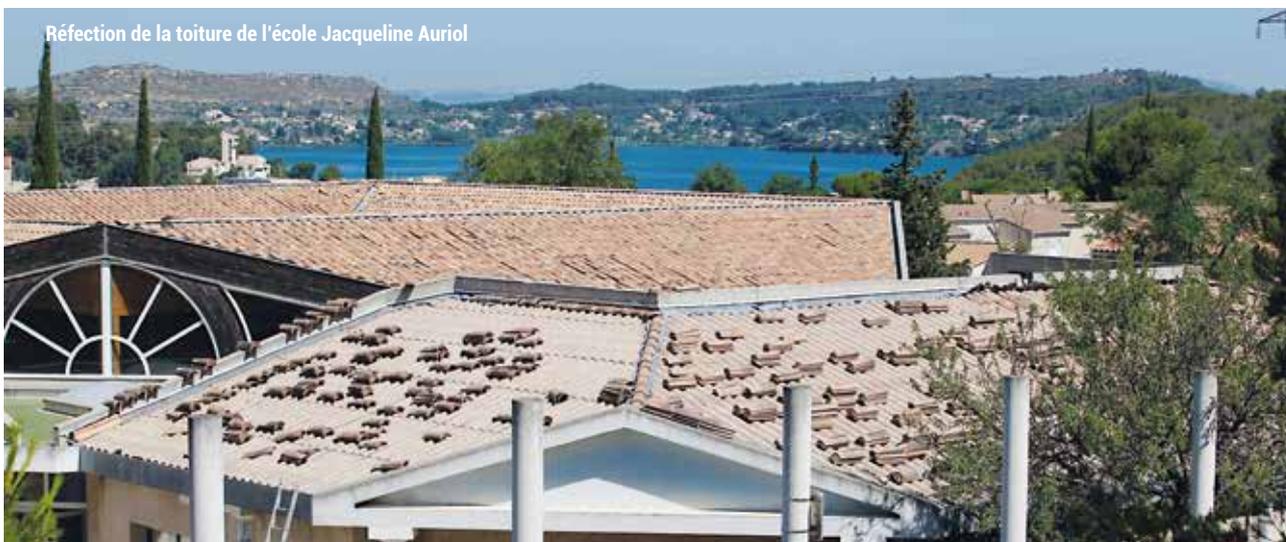
des enfants lors de la pause repas du midi. Il s'agit des restaurants des groupes scolaires Gouin et Jacqueline-Auriol.

TROISIÈME RENTRÉE POUR LES T.A.P.

L'organisation istréenne des "Temps d'Activités Périscolaires" (T.A.P.) est maintenant rodée. Maintenus sur le principe de deux groupes (A et B) les activités proposées aux enfants ont été enrichies avec notamment

l'intervention cette année de trois "dumistes" (musiciens diplômés) mis à disposition par le conservatoire de musique. Le carnet de liaison (TAP, Périscolaire et EMS) avec les parents, mis en œuvre en 2015, a été quelque peu simplifié pour une meilleure communication entre les familles et les services municipaux en charge des enfants. Enfin, le guide de l'écolier est renouvelé. Distribué lors de la rentrée, à tous les enfants, ce guide présente avec clarté tout le dispositif scolaire et périscolaire de la ville. ■

Réfection de la toiture de l'école Jacqueline Auriol



AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN : UN INVESTISSEMENT À LA HAUTEUR

Chaque année la ville réalise des investissements pour permettre d'entretenir, de moderniser les bâtiments et équipements scolaires, pour offrir toujours plus de confort au service de l'apprentissage des enfants et des équipes pédagogiques.

Parmi les réaménagements les plus importants, un vaste plan de requalification des restaurants scolaires en selfs.

Concernant les autres travaux importants réalisés durant l'été, une réfection de toiture, de façade, le remplacement de menuiserie aluminium, la pose de volets roulants, la réfection de toilettes, la mise en place d'un nouveau système de chauffage, la pose de films occultants sur les vitres des classes..., autant de réalisations fin prêtes pour la rentrée.

En plus des gros chantiers de l'été, les services de la ville effectuent des rénovations et réparations, tout au long de l'année. Cet entretien au quotidien permet d'assurer le bon état des lieux, la sûreté des bâtiments et le fonctionnement des installations.

La ville et les élus, en concertation avec les parents d'élèves, les directions des écoles, les délégués départementaux de l'Education Nationale, des représentants des services techniques et de l'éducation permettent de repérer et planifier chaque année les travaux en fonction des priorités.

Exemples, avec le coût de certains travaux :

- École Jacqueline-Auriol (cantine transformée en self) : 340 000 euros
- École Jacqueline-Auriol (Réfection façade) : 187 570 euros + (réfection toiture) : 88 370 euros
- École Félix-Gouin (menuiseries alu) : 93 576 euros (matériel self) : 25 576 euros (réfection toilettes) : 60 000 euros
- École Raoul-Ortollan (volets roulants) : 84 625 euros
- École Mendès-France (nouveau système de chauffage) : 65 570 euros
- École la Clé des Champs (réfection toilettes) : 33 500 euros
- Écoles Félix-Gouin, Jean-Moulin, Mendès-France, René-Calamand, Jules-Ferry, Elise et Jean-Mille, la Clé des Champs, et Jacqueline-Auriol (pose de films occultants fenêtres) : 12 142 euros



L'heure de la Rentrée Jeudi 1^{er} septembre



Les enfants découvrent le nouveau self-service de l'école Gouin



Les façades de l'école Jacqueline-Auriol ont été repeintes durant l'été



École maternelle La Buissonnière à Entressen, premier jour, et les enfants sont déjà très attentifs devant l'écran interactif





2815 élèves en élémentaire

113 classes d'élémentaire

1695 élèves en maternelle

63 classes de maternelle

3 Unités d'Inclusion Scolaire (ULIS) anciennement CLIS

3700 repas préparés chaque jour par la cuisine centrale

70 agents d'entretien répartis dans les écoles de la ville

63 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) soit **1** par classe.

13 assistantes scolaires

14 Factotums

120 animateurs (TAP)

1 Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) par école.

Rencontre avec
Emmanuelle Pretot,
*adjointe déléguée à
 l'éducation et à l'enfance*



La ville met en place des dispositifs et moyens conséquents pour moderniser et améliorer les conditions d'apprentissage des enfants à l'école. Quelles sont aujourd'hui vos priorités ?

EMMANUELLE PRETOT > Toutes les réflexions sont concentrées sur les enjeux de la réussite des enfants à l'école. Le plan numérique de la ville, qui a permis d'équiper toutes les classes des écoles de vidéo-projecteurs interactifs, entame bientôt sa phase 2. Ce plan salué par la Marianne d'Or a offert des outils modernes supplémentaires qui viennent renforcer ceux existant au service de l'apprentissage d'aujourd'hui et de demain. Cette 2^e phase s'inscrit dans le même état d'esprit que le plan national de l'Education Nationale renforcé à Istres pour transformer les salles informatiques en véritables salles numériques. Grâce à ces outils supplémentaires, l'idée est de mettre toutes les chances du côté de nos jeunes istréens dans leur cycle primaire de l'enseignement.

En plus de ces outils, la ville fournit toujours plus d'efforts, pour offrir plus de confort aux enfants dans leur quotidien. En transformant au fur et à mesure les cantines scolaires en selfs, associé à l'utilisation de couverts pour la table en polycarbonates, le repas a gagné en sérénité. L'objectif est d'offrir un temps de restauration plus calme afin de

conserver l'attention des enfants en classe l'après-midi. Après Raoul-Ortollan, Camille-Pierron, René-Calamand, le Clos de la Roche, la Clé des Champs, Jean-Moulin, les cantines scolaires de Jacqueline-Auriol et de Gouin ont été transformées en self depuis la rentrée.

Les Temps d'Accueils Périscolaires (TAP) entrent maintenant dans leur 3^e année, qu'en est-il de leur évolution dans le temps ?

EMMANUELLE PRETOT > Depuis leur mise en place à Istres, de nouveaux aménagements ont été apportés notamment pour enrichir leurs contenus. Nous avons également souhaité faciliter l'identification des intervenants animateurs pour que chacun, enfants, parents et enseignants repèrent plus rapidement l'interlocuteur à chacun des temps périscolaires d'accueil de l'enfant. Toujours pour améliorer et rendre plus fluides les correspondances entre la famille et l'école, nous avons retravaillé le cahier de liaison, pour faciliter les échanges. Nous envisageons également des temps de rencontres entre les différents intervenants pour réfléchir ensemble à comment favoriser la réussite éducative en plus des moyens de l'école. Enfin, nous cherchons à assurer une meilleure prise en charge des enfants dans les temps d'accueil avant ou après l'école avec toujours en tête l'aspect sécurité. D'ailleurs nous sommes en train de rédiger un Plan Particulier de Mise en Sureté dans le cadre du périscolaire inspiré de ceux qui font référence dans le temps scolaire. ■

■ DES DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER PARENTS ET ENFANTS

En France, un enfant sur 5 est en surcharge pondérale et en PACA, ce sont 9,1% des enfants de grande section de maternelle qui sont concernés avec une prévalence pour les filles. Notre ville se situant dans cette moyenne met en place depuis la rentrée 2016 en liaison avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, un plan "Manger – Bouger", destiné aux enfants des écoles élémentaires, sédentaires et / ou en surpoids. Ce projet inscrit dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT), concerne les enfants entre 6 et 11 ans, du CP au CM2 et se décline en trois axes :

- Un dépistage précoce
- Une sensibilisation à la nutrition
- La promotion de l'activité physique

L'objectif est de proposer aux enfants un accompagnement afin que, progressivement, ils changent leurs habitudes et en ressentent les bénéfices (régime alimentaire plus adapté, pratique quotidienne d'activités physiques...).

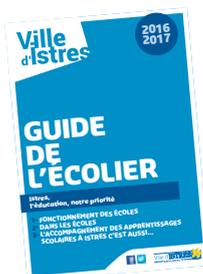
Ce dispositif prend alors la forme d'un plan d'action personnalisé qui associe enfants et parents autour d'un volet nutrition et au delà même "hygiène de vie", défini grâce à l'accompagnement d'un diététicien. Enfin, c'est aussi un volet "bouger" placé sous l'égide d'un éducateur sportif pour mettre en place toujours dans la concertation, des activités physiques quotidiennes tenant compte des goûts de l'enfant.

■ L'ENVIRONNEMENT, ÇA S'APPREND

Encourager, développer et accompagner dans toutes les écoles d'Istres, maternelles et élémentaires, un ou des projets autour d'une thématique environnementale s'inscrivant dans les 6 thèmes prioritaires du programme : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, les solidarités. Parmi les actions qui peuvent être mises en œuvre, la création de jardins potagers, fabrication et pose de nichoirs, récupération et valorisation des déchets alimentaires par l'installation de composteurs, sensibilisation aux gestes du quotidien adaptés aux économies d'énergies...

■ ÊTRE PARENT, C'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT

Le dispositif d'aide à la parentalité, donne la possibilité aux parents demandeurs, mais aussi aux enseignants et aux personnels en charge des enfants, de construire des réponses adaptées aux difficultés rencontrées dans l'éducation de leur enfant ou des enfants qui leur sont confiés.



ÉCOLES : SUIVEZ LE GUIDE !

Pour la deuxième rentrée scolaire consécutive, la ville offre un "guide de l'écolier" aux parents d'enfants scolarisés dans le cycle primaire. Ce livret regroupe de nombreuses informations utiles et pratiques pour découvrir tous les temps de l'école à Istres. Les écoles, leur environnement, le fonctionnement, les inscriptions,

les Temps d'Activités Scolaires (TAP), les Écoles Municipales du Sport (EMS), la restauration, le dispositif déployé par la ville au service de l'école, bref, un document de synthèse pour trouver des réponses à ses questions ou le bon interlocuteur. ■



Kiosque famille

Depuis mai dernier le "kiosque famille" vous permet de réaliser diverses démarches en ligne via internet. En effet, en plus de payer vos factures de restauration scolaire, vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) cette année aux :

- Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P)
- Accueil périscolaire matin/soir
- Restauration scolaire
- École municipale du sport (E.M.S)
- Accueil collectif de mineur (A.C.M) du mercredi et durant les vacances scolaires..

Ce service en ligne, disponible 24h/24h, est accessible depuis n'importe quel support numérique (ordinateur, tablette, smartphone) connecté à internet. **Rendez-vous sur www.istres.fr > kiosque famille et laissez-vous guider.**



Apprentissage de la lecture

Un "coup de pouce" pour maîtriser la lecture. Depuis plusieurs années la Médiathèque intercommunale conduit l'action "Coup de pouce Clé" avec l'association "Coup de Pouce partenaire de la réussite à l'école". Ce dispositif, qui vise à faciliter l'apprentissage de la lecture pour les enfants en cours préparatoire (CP), détectés par les enseignants comme "fragiles à la lecture", s'organise autour d'un soutien péri-scolaire tout au long de l'année. Il ne s'agit pas pour les enfants de poursuivre l'école après l'école mais, par petits groupes, en "Club Coup de Pouce", avec des animateurs de prendre confiance en eux et découvrir le plaisir de lire. Tout au long de cet apprentissage les parents sont associés à la démarche.



Enseignement enfant malade

Agréée par l'Éducation Nationale, l'association pour l'enseignement aux enfants malades (AEEM) facilite, de l'école élémentaire au lycée, la poursuite de la scolarité durant une période de maladie ou de convalescence. Les cours, gratuits, sont dispensés par des enseignants bénévoles et qualifiés. L'association intervient principalement à domicile, mais peut également se déplacer en milieu hospitalier.

☎ 04 42 56 19 56 - Espace Martin Luther-King
Permanence tous les jeudis de 14h à 16h
Courriel > aem.istres@aliceadsl.fr



Un carnet de liaison plus adapté

Pour la deuxième année scolaire consécutive, le carnet de liaison mis à disposition par la ville, a pour objectif d'informer sur les activités sportives, culturelles et artistiques mises en place dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Il est le support des échanges entre la famille, les TAP, l'École Municipale du Sport (EMS) et le périscolaire. Cette année le carnet de liaison a été quelque peu revu et corrigé, pour apporter encore plus de souplesse dans les échanges. Il permet de communiquer simplement, de savoir ce que l'enfant fait, connaître ses droits et ses devoirs, les règlements intérieurs des différents temps de la vie de l'enfant, enfin de connaître son emploi du temps hebdomadaire.

76^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

L'APPEL DU 18 JUIN COMMÉMORÉ

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer... mais le dernier

mot est-il dit? l'espérance doit-elle disparaître? la défaite est-elle définitive?...", déclarait le Général-de-Gaulle sur les ondes de la BBC de Radio Londres le 18 juin 1940, pour un appel à la résistance, à l'espoir pour faire front à l'ennemi avec le soutien des Alliés. Un symbole de la France libre, commémoré samedi 18 juin, en présence des élus, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et porte-drapeaux, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle à Istres. ■



ISTRES A CÉLÉBRÉ LA FÊTE NATIONALE

Beaucoup de monde était présent pour faire honneur aux troupes, escadrons et bataillons, mercredi 13 juillet pour le traditionnel défilé de la fête nationale.

Le maire d'Istres, aux côtés des autorités civiles et militaires, avait donné rendez-vous aux Istréens, à partir de 19h30 sur l'esplanade Charles-de-Gaulle pour la prise d'arme avant le début du défilé des troupes dans le cœur de ville. La brigade motorisée et les véhicules de la Gendarmerie de l'Air ont précédé ceux de la Gendarmerie Nationale, puis les motards et véhicules de la Police Municipale, suivis des Sapeurs Pompiers et de la Police Nationale. Les

troupes à pied étaient représentées par la Gendarmerie de l'Air, des détachements de la BA 125 et du Groupement de Soutien de la Base de Défense Istres Salon-de-Provence. Le Génie de l'Air, l'Escadron de Protection de la BA 125 et son groupe cynophile et la Croix Rouge complétaient le défilé. Le feu d'artifice qui avait été décalé au samedi 16 juillet en raison du vent fort, ne sera finalement jamais tiré. Le maire d'Istres ayant pris la décision de l'annuler, en réaction au drame et en hommage aux victimes de l'attentat de Nice et à leurs familles. ■



Le Colonel Alexis Rougier au côté de son prédécesseur le Colonel Thierry Garreta

NOUVELLE MISSION POUR LE COLONEL GARRETA

Le Colonel Garreta qui s'était vu remettre le 27 août 2014, le commandement de la Base aérienne 125 et de la base de défense Istres-Salon-de-Provence, a été appelé pour une nouvelle mission au sein du centre des hautes études militaires et l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris.

Lors d'une cérémonie en son honneur, organisée lundi 11 juillet au pavillon de Grignan, le maire d'Istres, François Bernardini, a salué le colonel Garreta, commandant de la base aérienne, pour la proximité de collaboration qu'il a maintenu avec la ville. Une ouverture d'esprit appuyée sur un rapport de confiance qui a permis

"de faire germer, ce que le précédent commandant de la Base, le colonel Moritz avait semé" a souligné le maire en évoquant le pôle aéronautique et l'avenir mondial des dirigeables qui se jouera désormais à Istres.

De son côté le colonel n'a pas tari d'éloges quant au cadre de vie et à la qualité des échanges entretenus avec le maire et les élus municipaux. "Je pense que vous avez su transformer la ville d'Istres... vous êtes à l'origine de sa dynamique économique et du confort de vie... j'ai aimé vivre ici, aujourd'hui je suis fier d'être Istréen" a-t-il conclu, avant de se voir remettre la médaille de la ville des mains du maire.

Désormais citoyen d'honneur, le colonel a affirmé l'importance de la BA 125, puisque 250 millions d'euros sont investis pour permettre son évolution et l'arrivée d'ici 2025 des 12 MRTT (Airbus A330 Multi Role Tanker Transport) et de la construction d'une piste pour l'entraînement à l'appontage de Rafale de la marine.

Par ailleurs, à l'occasion d'une cérémonie organisée le 31 août sur le tarmac et présidée par le général d'armée aérienne André Lanata, chef d'Etat-Major de l'armée de l'air, le colonel Garreta a remis le commandement de la base d'Istres-Salon de Provence, au colonel Alexis Rougier. ■

LA SURETÉ CHANGE DE TÊTES

Après le départ du commissaire Douce, salué en juin dernier, d'autres meneurs d'hommes, passionnés par leur mission dévolue à la sécurité des biens et des personnes ou du territoire, ont amorcé un nouveau virage dans leur carrière. Ce fut le cas du colonel Garreta commandant de la BA 125 (voir ci-dessus), puis celui du commandant Maubert de l'escadron de gendarmerie de l'Air et de son homologue de la compagnie de gendarmerie départementale d'Istres (9 juillet), le commandant Antoine (le 25 juillet), de voguer vers de nouvelles missions. Des hommes de terrain, qui ont su entretenir lors de leur passage à Istres, des relations de confiance avec les élus et la police municipale, au service de la tranquillité publique et de la sureté des biens et des personnes. ■



Départ de Stéphane Douce.



Départ de Jean-Charles Antoine.



Départ de Philippe Maubert.



70 ANS DE L'EPNER

L'EPNER, École du Personnel Navigant d'Essai et de Réception (EPNER) a fêté son 70^e anniversaire en juillet dans notre ville. Installée à Istres depuis 1949 cette école unique en France, forme l'élite des pilotes d'essais qui seront amenés à tester tout type d'aéronefs appelés à voler dans le ciel Français. Gageons qu'avec le développement du pôle aéronautique Jean-Sarrail, les avions de chasse et autres aéronefs testés par l'EPNER, croiseront dans le ciel istréen les dirigeables du 21^e siècle. ■

CONSEILS DE QUARTIER : CALENDRIER CHARGÉ POUR LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ



Avant les congés d'été, les quatre conseils de quartiers de la ville se sont réunis. Ainsi ont été présentés à leurs membres, par le maire ou les élus concernés, un bilan des actions de la collectivité dans chaque secteur

mais aussi un inventaire des travaux réalisés ou programmés ou encore un rapport sur des sujets précis comme le bureau de poste communal à Entressen ou les aménagements de Trigance dans les quartiers Ouest. ■



JEUNES, CITOYENS ET ENGAGÉS

Soucieuse d'instaurer un dialogue régulier avec les jeunes, la ville d'Istres a créé une instance participative dénommée "Conseil Municipal des Jeunes" (CMJ).

Après son installation le 9 janvier dernier, les 48 conseillers (24 titulaires, 24 suppléants, à parité filles et garçons), le Conseil Municipal des Jeunes, s'est réuni samedi 11 juin, pour la première fois en séance plénière dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

En présence du maire d'Istres et des élus, les jeunes conseillers municipaux ont pu s'exprimer et proposer à l'adoption neuf projets liés au développement durable, à l'animation et vie de la cité, enfin à la citoyenneté. Ces projets ont été soumis et validés par le conseil municipal et prendront vie, lors de la seconde année de leur mandat.

Une délégation de 6 jeunes conseillers municipaux se rendra à Strasbourg du 28 au 30 octobre pour représenter la ville lors du congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ). ■

Campagne de sensibilisation sur le CANNABIS

Depuis le mois de juin, la campagne d'affichage de la Ville d'Istres vous a proposé des extraits du questionnaire CAST (Cannabis Abuse Screening Test), conçu à l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. Voici maintenant le questionnaire complet. S'il vous arrive de consommer du cannabis, ce questionnaire vous aidera à définir si votre consommation vous met en danger.

TEST D'AUTO-ÉVALUATION

	OUI	NON
1. Avez-vous déjà fumé du cannabis AVANT midi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous eu des problèmes de mémoire après avoir fumé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Des amis ou des proches vous ont-ils déjà dit de réduire votre consommation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation sans succès ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation : dispute, bagarre, accident, mauvais résultat à l'école ou au travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 RÉPONSES POSITIVES
réfléchissez à votre consommation

3 RÉPONSES POSITIVES OU PLUS
parlez en à un professionnel

À QUI EN PARLER ?

À Istres, on vous propose des consultations individuelles et gratuites cannabis et autres addictions de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 13)

< Prenez rendez-vous au **04 42 07 28 23** :

Maison Régionale de Santé, Centre tertiaire "La Pyramide", Place Champollion

Maison du Citoyen, Istrium CEC Les Heures-Clares
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13 (7j/7 - 8h/2h)

Fil santé jeunes : 0 800 235 236

À votre disposition, à la Maison Régionale de Santé :

- un dépliant informatif
- un guide d'aide à l'arrêt du cannabis
- un guide des risques expliqués aux parents

Pour tout renseignement sur cette campagne :

Maison Régionale de Santé - 04 13 29 56 10 - mrs@istres.fr



NOUS VOUS INVITONS À UNE CONFÉRENCE-DÉBAT

LE JEUDI 24 NOVEMBRE À 18 HEURES
AU THÉÂTRE DE L'OLIVIER

Dans la lignée de la conférence sur la fin de vie et de celle sur le don d'organes, la Ville d'Istres vous propose une conférence/débat le 24 novembre 2016 sur le cannabis, au Théâtre de l'Olivier.

Le cannabis est-il une drogue ? Les jeunes et les parents face au cannabis. L'actualité en France et ailleurs. Dépenalisation, légalisation ?

Venez vous informer et vous exprimer.



INSEE, enquête emploi

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise à Istres jusqu'au 22 octobre 2016, une enquête par sondage sur emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est également une source d'information très importante sur l'évolution du marché du travail, des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.



Célébration des "Noces d'Or"

Vous vous êtes dit "oui" en 1966 et vous fêtez en 2016 votre 50^e anniversaire de mariage. Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale et la ville d'Istres célèbrent les couples istréens qui fêtent leurs "Noces d'Or" (50 ans de mariage). La célébration officielle, pour honorer les "mariés de 1966" aura lieu courant novembre. **Pour y participer il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès du CCAS ☎ 04 42 55 51 00**



Passage au Procès Verbal Électronique

L'Etat impose désormais aux agents des Polices Nationale et Municipale l'usage du Procès Verbal Electronique ; ce qui signifie que les propriétaires de véhicules verbalisés ne sont plus informés par le traditionnel «PV» à deux volets glissé sous l'essuie-glace de leur pare-brise. Istres n'échappe pas à la règle, qui s'applique depuis le 1^{er} septembre. Toutefois, le maire a souhaité que les policiers municipaux apposent un petit document pour signaler la verbalisation afin que les personnes concernées ne la découvrent pas plus tard en réceptionnant l'amende par courrier.



Echo-trophées Entreprises

Le Conseil de Territoire Istres Ouest Provence organise la seconde édition des « Echo-trophées Entreprises » afin de mettre en avant les initiatives locales en faveur des économies d'énergies, de la prévention du climat et des ressources naturelles. Toutes les entreprises du territoire peuvent participer à ce trophée dans l'une des deux catégories : démarche interne en faveur de l'environnement ou production de biens ou de services destinés à économiser l'énergie. Le concours est ouvert jusqu'au 12 septembre. Sept lauréats recevront un chèque de 1500€ ainsi qu'un clip promotionnel de 2 minutes destiné à présenter leurs actions.

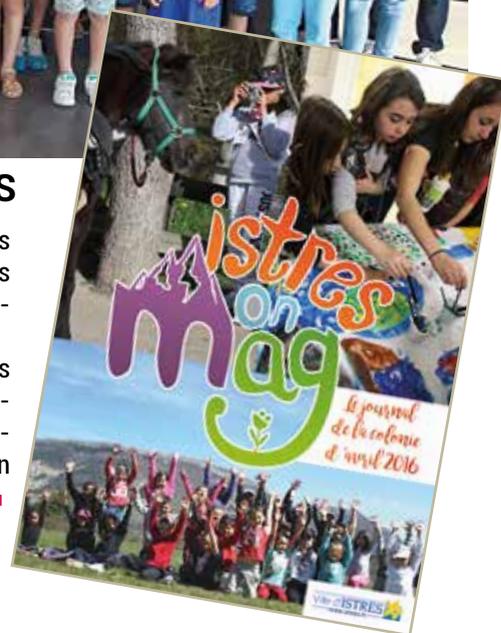
Plus d'info, sur ce concours, sur www.ouestprovence.fr.



«ISTRES MON MAG», LE JOURNAL DES VACANCES

C'est à l'occasion d'une cérémonie conviviale le 27 juin que le maire, François Bernardini a remis un exemplaire du magazine «Istres mon mag» à tous les enfants qui avaient participé au séjour d'Istremont durant les vacances de printemps.

Ce journal est le résultat d'un travail réalisé par onze enfants âgés de 8 à 11 ans qui se sont transformés le temps d'une semaine en journalistes. Interview, rédaction, prise de vue... ont été au programme de ces vacances «studieuses». Le magazine, salué par le maire pour sa qualité, a ainsi été distribué à ces reporters en herbe sous les applaudissements et les félicitations de parents et animateurs. ■



TOURNOI HOMMAGE À FLORENT GOUTTE

Comme chaque année au mois de juin, un tournoi de football est organisé par la famille de Florent Goutte au complexe sportif Audibert en hommage au jeune istréen de 20 ans décédé le 29

juin 2009 des suites d'un cancer. Cette journée est ouverte aux joueurs, aux familles et à toutes celles et ceux qui désirent participer à cet hommage et au combat contre la maladie. Cette année,

de nombreux amateurs ont encore répondu présents et l'intégralité des bénéfices a été reversée à la recherche contre le cancer de l'Institut Paoli-Calmettes qui a soigné Florent. ■

ASSURANCE MALADIE : UN NOUVEL ACCUEIL



Alors que la «Sécurité Sociale» envisageait de ne plus avoir de locaux accueillant le public à Istres, le Maire s'est « battu » contre cette perspective et a su convaincre l'Assurance Maladie du bien fondé d'une antenne publique locale. C'est ainsi, que la Caisse d'Assurance Maladie d'Istres a fait «peau neuve», durant l'été.

Un nouvel Espace Accueil Service plus moderne, totalement accessible aux personnes à mobilité réduite et bénéficiant de facilités de stationnement à

proximité, a ouvert début septembre, dans de nouveaux locaux installés rue de l'Équerre (la Pyramide – Zac de la Salle).

L'agence accueille le public du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Son organisation s'appuie sur un large espace en libre-service où l'assuré pourra trouver une réponse à sa demande et le cas échéant être reçu par un agent spécialisé dans le cadre d'un entretien personnalisé. A noter qu'une borne multi service sera accessible, prochainement à l'extérieur 7 jour sur 7 et 24h/24 et permettra aux usagers de réaliser diverses démarches. ■

Téléphone : 3646 – Web : ameli.fr



INCENDIES : LA VILLE A DÉPOSÉ PLAINTE

Cinq incendies ont été recensés sur le territoire de la commune d'Istres en moins de 15 jours au mois d'août. Le premier, le 10 août, a contraint le maire, François Bernardini, à déclencher le Plan Communal de Sauvegarde et a engendré l'évacuation du quartier de l'Aupierre et du Camping le Vallon des Cigales, qui a été menée par les services municipaux avec le concours de la Croix Rouge. Le 13, puis le 14 août, deux nouveaux

départs d'incendie sur le même secteur ont fait l'objet d'un premier dépôt de plainte de la commune. Le 16 août, c'était un départ de feu route de la Cabanne Noire qui n'a heureusement pas engendré de dégât matériel et a été rapidement maîtrisé. Le jeudi 18 août, à l'issue de la manifestation «les jeudis étoilés», 2 jeunes istréens mineurs ont été interpellés alors qu'ils tentaient d'allumer un incendie rocade de l'Olivier. La commune a déposé



UNE SIGNALISATION POUR PROTÉGER

Dans le but de protéger au mieux les espaces naturels de la commune, des panneaux de signalisation interdisant l'accès et la circulation d'engins motorisés ont été installés sur les barrières DFCI. Dans un premier temps, ce sont neuf panneaux (parking Usine, chemin de la Chênaie à Lavalduc, chemin de Citis, chemin de l'étang de Rassuen, allée Adrien-Blanc, pinède du Deven, pointe du Ranquet, chemin de la colline Saint-Etienne, chemin de Saint-Jean) qui ont été mis en place par les services techniques municipaux. Sept autres sur des barrières DFCI, classées prioritaires par la police municipale, ont suivi. ■

plainte contre ces personnes. Enfin, le 21 août vers 16h un nouvel incendie se déclarait cette fois entre le Deven et le Ranquet. *“Ces incendies ne peuvent pas être tous accidentels”,* a souligné le maire d'Istres, *“je souhaite que les plaintes déposées par la commune et les enquêtes menées permettent de retrouver et sanctionner sévèrement les coupables. Par ailleurs, je remercie sincèrement le formidable travail des pompiers qui a chaque fois grâce à d'importants moyens déployés ont rapidement maîtrisé ces incendies”.* A noter que selon les pompiers, ce sont l'entretien de nos pinèdes et les efforts menés pour le débroussaillage qui ont notamment permis d'éviter le pire. ■

La commune tient à remercier tout particulièrement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées lors de ces incendies : pompiers, Croix Rouge, Polices Nationale et Municipale, services municipaux et tous les anonymes qui ont fait preuve d'une grande solidarité. **Merci à vous tous !**



LE CIMETIÈRE DES MAURETTES S'AGRANDIT

Depuis le mois de juin, les engins de terrassement s'affairent autour du cimetière des Maurettes en vue de son extension.

Les travaux consistent en l'aménagement d'une parcelle d'une superficie de 7000m² divisée en 6 carrés.

Trois d'entre eux seront équipés de 256 caveaux de 3 places et de 68 caveaux de 6 places, un autre sera dédié aux 56 concessions en pleine terre et le carré professionnel sera agrandi de 45 places. Un espace cinéraire de 70 cavurnes et 6 colombariums complètera cet aménagement : "des travaux rendus nécessaires afin d'éviter la saturation dans les cimetières de la commune qui enregistre en moyenne 300 décès par an", explique Martine Roman, conseillère municipale chargée de l'état civil et des pompes

funèbres. La mairie ne s'est pas contentée de mettre un terrain à disposition comme la loi le préconise, mais a choisi de construire les concessions et colombariums afin de faciliter les démarches des administrés.

Il sera proposé des concessions d'une durée de 30 ans, 50 ans ou perpétuelle. En ce qui concerne l'espace cinéraire, les durées possibles seront de 15, 30 ou 50 ans.

Montant des travaux : 1 304 000 € hors taxes (dont 264 000 € financés par la ville, 500 000 € par le dispositif CDDA du Conseil Départemental et 540 000 € de subventions de Ouest Provence dans le cadre des crédits délégués 2015). ■

Date de livraison prévue : décembre 2016



JOURNÉE D'INFORMATIONS MARDI 18 OCTOBRE

La régie municipale des pompes funèbres propose une journée d'information mardi 18 octobre de 9h à 18h au cours de laquelle sera abordé l'ensemble des démarches afférentes à un décès et les solutions de prévoyance obsèques. Les agents de la régie municipale des pompes funèbres vous accueilleront pour vous présenter leur métier.

29 boulevard de Vauranne ☎ 04 42 56 05 42 ou 06 09 84 76 25 (permanence 24h/24 et 7j/7)

UN JARDIN DU SOUVENIR

existe au cimetière des Maurettes afin de procéder à la dispersion des cendres des défunts. Une colonne a été installée sur laquelle la famille peut faire inscrire le nom de la personne décédée.

UNE CHAMBRE FUNÉRAIRE EN PROJET

Est également programmée la construction d'une chambre funéraire. Courant juillet, la commission technique a sélectionné trois candidats parmi les 18 architectes en lice. Après étude des projets, un lauréat sera désigné en fin d'année.

Livraison prévue courant 2018.

• Saint-Sulpice

> 517 concessions

• Rouquier

> 1738 concessions
et 56 colombariums

• Maurettes

> 1000 concessions
et 356 colombariums

• Entressen

> 300 concessions
et 76 colombariums

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Conformément à l'article L.2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut effectuer la reprise d'une concession funéraire et procéder à sa revente dans un délai de 2 ans (24 mois) après la fin de la validité de la concession.

Ainsi, depuis juin dernier, la ville d'Istres procède systématiquement à la reprise des concessions expirées. À ce titre, il appartient au titulaire d'une concession funéraire de faire les démarches nécessaires pour son renouvellement auprès du service des cimetières afin d'éviter que celle-ci soit reprise par la commune. S'ils n'ont pas été auparavant récupérés par les familles ou ayants droit, les objets funéraires déposés sur ces concessions seront consignés et pourront être réclamés durant un délai de 1 an et 1 jour. Enfin, les restes des défunts exhumés de ces concessions seront déposés, avec tout le respect et la décence qu'il convient, dans l'ossuaire municipal.

Renseignements : service des cimetières, Hôtel de ville, esplanade Bernardin-Laugier

☎ 04 13 29 50 00



SÉCURITÉ

UN NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Laurent Nuñez, Préfet de Police et Jean-Marie Salanova, directeur départemental de la sécurité publique, étaient présents, à Istres, pour ces deux événements.

Après Entressen, le Prépaou et les Echoppes, c'est au tour du quartier de Bardin de disposer d'un poste de Police Municipale annexe, installé en plein coeur de la résidence du Pré Castel.

Deux policiers municipaux y sont affectés ainsi qu'un agent administratif. L'inauguration a eu lieu fin juin en présence du préfet de Police, Laurent Nuñez et du directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Marie Salanova. Lors de cette inauguration, le Maire, François Bernardini, a rappelé combien il était attaché à offrir à tous les istréens la tranquillité publique indispensable à leur qualité de vie tout en soulignant que la collectivité n'était pas la seule à y contribuer. Le respect de l'autre et le soin de l'espace commun par les habitants eux-mêmes sont également essentiels. Le préfet de Police a de son côté souligné combien la ville d'Istres était engagée "de manière exceptionnelle" tant pour les moyens humains que matériels dans le domaine de la prévention et de la sécurité, "bien au-delà de ce que l'on peut attendre d'une commune" a-t-il même précisé.

À noter que quelques jours plus tard, le Maire a officiellement accueilli 4 nouveaux agents de Police Municipale, portant ainsi leur nombre à 49 agents au service de la tranquillité des istréens et du maintien de l'ordre. ■



SIGNATURE

PARTICIPATION CITOYENNE

Mardi 28 juin, le Maire François Bernardini a signé avec les autorités départementales de Police Nationale, Laurent Nuñez, Préfet de Police et Jean-Marie Salanova, directeur départemental de la sécurité publique, la mise en œuvre à Istres d'un dispositif de "participation citoyenne".

Souhaité par des Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ) et mis en place à titre expérimental par la ville en partenariat avec la Police Nationale, ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la protection de leur lieu de vie. C'est un maillon complémentaire dans la chaîne de sécurité et de tranquillité publique déjà déployée dans notre commune. Le dispositif de "participation citoyenne" a vocation à

soutenir l'action des forces de l'ordre et contribue au renforcement de l'action de proximité en privilégiant une relation entre les autorités et les habitants d'un quartier. Il vise exclusivement le traitement des signalements non urgents. Ainsi en cas de constat par un voisin d'une situation anormale : véhicule inconnu dans le quartier, démarcheur inhabituel, camion de déménagement chez son voisin sans qu'il ait été informé de son départ ... ou toute autre situation qui lui semble suspecte, il peut contacter et informer son "Voisin Référent" de quartier, afin de lui faire part de son inquiétude. Celui-ci saura quoi faire. Cinq quartiers de la ville sont pour l'instant concernés : le Tour de l'Etang ; les Craux Sud ; Fortune ; les Bellons et Craponne. ■

SÉANCE DU 25 JUILLET 2016



Bureau de poste communal à Entressen

Lors du Conseil Municipal du 25 juillet, le maire a présenté une convention permettant la création d'une agence postale communale à Entressen. En effet, depuis la fermeture de la Poste du village suite à des dégradations en mars 2016, il a engagé des discussions avec les responsables régionaux pour trouver les solutions permettant le maintien de ce service public essentiel. Et ce dans une période où la poste tend à réduire sa présence dans les petites communes car elle peine à rentabiliser ses investissements et ses coûts de fonctionnement.

Après plusieurs réunions où ont été relayées les attentes des habitants, inquiets de ne pas voir l'agence rouvrir, le maire a proposé un dispositif rendu possible par l'implication matérielle et financière de la collectivité, associée à une contribution de la Poste. La délibération a été adoptée également à l'unanimité par le Conseil Municipal. Le projet avait été présenté préalablement au conseil de quartier d'Entressen qui l'avait aussi adopté à l'unanimité.

L'ouverture de cette agence postale communale devrait intervenir dans un délai d'environ deux mois, le temps d'adapter les locaux mais aussi pour la poste de former le personnel d'accueil de la mairie qui assurera les prestations et les ventes.

Voici les services qui y seront proposés :

- Les produits et services postaux :
- Affranchissement : lettres et colis or-

dinaires ou recommandés,

- Vente de produits : timbres, emballages colissimo, dépôts et retraits d'objets,
- Dépôts et retraits d'objets y compris recommandés,
- Services de proximité : contrat de ré-expédition du courrier, garde du courrier,
- Dépôt des procurations courrier.

- Les services financiers et prestations associées :

La question du distributeur automatique de billets 24h/24 est encore en discussion. Le maire a proposé de le financer sur les fonds communaux. La Poste qui se chargerait de l'approvisionnement en billets, étudie cette hypothèse qui pourrait également se concrétiser avec d'autres établissements bancaires. Les travaux d'installation ont d'ores et déjà été commandés.

En attendant et dans l'immédiat, seront donc possibles :

- Le retrait d'espèces sur le compte courant du titulaire ou sur livret d'épargne (dans la limite de 350 euros par jour) par période de 7 jours
- Le paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération
- Des procurations liées aux services financiers
- Des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par jour
- La transmission au centre financier pour traitement des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

Agir contre la radicalisation

Dans la même séance, le maire a présenté le plan d'action communal contre la radicalisation. En effet, il a souhaité que la commune mette en place une série de dispositifs destinés à prévenir les phénomènes de radicalisation, conscient que les maires sont en première ligne, aux côtés de l'Etat, face à ce phénomène de contestation violente des valeurs de vie commune dans notre pays. Même si cela n'est pas toujours visible, les services municipaux sont d'ores et déjà mobilisés pour, a-t-il précisé, «faire de manière responsable une partie du chemin dans le cadre de l'Union Nationale» et «rester solides et fixés sur nos valeurs».

Ainsi, le travail s'effectue dans 4 directions :

- la formation des agents territoriaux pour favoriser le repérage et le signalement.
- L'organisation de manifestations publiques consacrées au dialogue entre les cultes comme outils de prévention au service de la cohésion sociale
- Le soutien à une association spécialisée, le Centre de Prévention des Risques et Déviances Sectaires (CPRDS), qui pourra intervenir auprès des familles et proposera également de l'information grand public, sera implantée au CEC.
- La mobilisation de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) de la Ville d'Istres en particulier en direction des mineurs.■

MÉTROPOLE

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Dans le cadre de la Conférence des Maires, instance qui place la commune au cœur même de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le président Jean-Claude Gaudin a confié au Maire d'Istres, François Bernardini, la conduite de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le rôle de cette commission est d'évaluer les moyens qu'il sera nécessaire de transférer de la métropole vers les communes et inversement selon les domaines et les compétences. Notre ville est l'une des plus concernées par les transferts à venir et c'est donc en toute connaissance de la question que le Maire d'Istres a accepté de mener à bien ce chantier à l'échelle de la métropole qui compte 91 communes.

Page d'expression des Conseillers Municipaux

L'ARTICLE L. 2121-27-1 du CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉCISE QUE, "DANS LES COMMUNES DE 3500 HABITANTS ET PLUS QUI DIFFUSENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, UN BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RÉALISATIONS ET LA GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE, DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR". CE DROIT D'EXPRESSION SUR LES AFFAIRES COMMUNALES DOIT ÊTRE EXERCÉ PAR LEURS TITULAIRES, QU'ILS SOIENT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE OU DE L'OPPOSITION, DANS LE RESPECT DES RÈGLES FIXÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL ET PAR LA LOI DU 29 JUILLET 1881 RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Evidemment propice au repos, l'été a également été synonyme de travail pour la majorité municipale. Tous vos élus se sont mobilisés, chacun dans leurs délégations, pour préparer la rentrée et les derniers mois de l'année. Un travail souvent discret mais efficace pour mener à bien les politiques publiques que nous décidons et concrétiser les engagements pris devant vous.

Je suis particulièrement fier de diriger une équipe plurielle, composée de femmes et d'hommes portés par le sens de l'intérêt général et non par l'esprit partisan. Loin du spectacle offert par une partie de la classe politique nationale cet été à l'occasion des terribles attentats qui ont frappé durement nos compatriotes. Nous sommes à Istres, tous ensemble dans la majorité municipale, entièrement mobilisés et tournés vers l'objectif de répondre au mieux aux besoins des administrés et développer notre ville pour lui apporter les atouts nécessaires à son avenir.

Justement, ces prochaines semaines seront très denses, verront de nombreux équipements ou investissements se concrétiser et de nouveaux dispositifs se mettre en place : extension du gymnase Roland Cauche, bornes de rechargement pour les véhicules électriques, piétonnisation du centre historique, création de terrains multi-sports et d'aires de jeux, extension du cimetière des maurettes... pour n'en citer que quelques-uns.

L'été a été également synonyme de travaux, pour les écoles notamment où près d'un million et demi d'euros ont été investis.

En attendant la rentrée, vous ne manquerez pas de rencontrer vos élus qui, comme moi, sont sur le terrain, à votre écoute.

François BERNARDINI

"Nous, sommes Istres"

Que nos cris de douleurs résonnent toujours dans nos cœurs. Nos familles et patrie sont en danger. Ne vous méprenez pas. Il est une faute lourde et irrévocable d'avoir manqué la sécurisation d'un lieu comprenant plusieurs dizaines de milliers de personnes, le 14 juillet à Nice. Il, est une faute lourde et irrévocable, de laisser sortir en conditionnelle de prison, des personnes signalés « S », en une période D'ETAT D'URGENCE et d'alerte maximale au terrorisme. Que nos cris de douleur résonnent toujours dans nos cœurs et éveillent plus encore nos consciences. Quant au projet de développement des nouveaux métiers et emploi dont nous parle Mr le maire, notre avis serait de donner priorité à la formation plutôt qu'au bétonnage déjà excédentaire. La loi « dit : 25% » de logements à caractère sociale, nous en sommes à plus de 28%. Quand nous arrêterons nous ? Plus de 600 logements prévus à la construction ou en cours, déjà voté en conseil municipal les six derniers mois. Les logements vacants sont déjà nombreux à Istres ne trouvant pas preneur ! Nous pensons favorablement qu'il faut favoriser l'accès à la propriété ou à la construction de nouveaux bâtis sur de l'ancien bâti. Enfin, les fontaines du bd J.Jaurès, jaillissent à nouveau, mais « en eau trouble ». Une eau, peu transparente à l'identique des dossiers présentés en Mairie. Après des mois d'interruption pour malfaçon, 4 pompes de relevage à remplacer, 2 pompes au parc des salles et 1 devant la mairie. Une facture avoisinant 15 à 20.000. Mais comment tout ce petit monde n'arrivent-ils pas à gérer le budget ? La mairie n'est pas une banque de crédit. Nous considérons en cette période de crise que les associations et les syndicats se doivent de faire l'effort de la restriction de leurs budgets. Chères Istréennes, chers Istréens, nous vous souhaitons d'excellentes vacances, place aux jeudis étoilés. Très encadrés et sécurisés, de vraies mesures sur l'esplanade de l'étang de l'olivier lors du tirage des feux d'artifice et le blocage de toutes les entrées du centre-ville. Un grand MERCI à notre police et tout notre soutien. Une manifestation et organisation réussies, souhaitons les comptes aussi positifs et à la hauteur de ces mesures.

Véronique Iorio, Sylvie Mouro, Alain Delyannis et Jean-Michel Mouro, "Élus Indépendants"

Face au terrorisme, et dans l'optique des jeudis étoilés, ISTRES devait être prête.

C'est pourquoi nous avons proposé de voter, dès le Conseil municipal du 20 juillet, 2 actions immédiates. Nous avons d'abord proposé de mettre à jour notre plan communal de sauvegarde, document qui nous prépare à plusieurs risques (industriel, nucléaire, environnemental, épidémique...) pour y inclure une préparation à une éventuelle crise terroriste. Ensuite, nous avons proposé d'inclure dans notre stratégie en matière de sécurité, un volet de prévention contre le radicalisme. Si le Maire s'est montré ouvert sur ce sujet, nous incluant à la réunion pour renforcer le dispositif de sécurité des Jeudis Étoilés, nous aurions aimé qu'il soumette au vote nos propositions ; cela aurait eu le mérite d'envoyer un signal fort à la population qui le demande. Néanmoins la municipalité nous a dit être au travail sur ce sujet, nous n'en doutons pas et nous continuerons de suivre ce dossier. L'opposition constructive est toujours là, prête à servir dans l'intérêt de tous.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Michel LEBAN & Robin PRÉTOT

Après Charlie, Beyrouth, Paris, Bruxelles, Orlando, Istanbul, Bagdad et tant d'autres, Nice est aujourd'hui touchée par le terrorisme aveugle. Nous condamnons ces massacres de victimes innocentes lors d'une fête célébrant notre devise républicaine de liberté d'égalité et de fraternité. Face à la guerre sans frontière que livre Daesh contre la Liberté, nous continuerons d'exercer et de défendre nos droits fondamentaux : la liberté d'expression, de circulation et de conscience. Daesh veut imposer sa guerre ? Nos armes seront nos valeurs. Nous maintiendrons nos priorités : la paix, l'éducation et la culture pour tous. Nous demandons à l'ensemble de la classe politique d'être unie pour s'attaquer aux problèmes de fond que sont le financement du terrorisme et le choix d'un autre modèle sociétal, pour en finir avec la désocialisation d'individus, devenus capables de se déshumaniser.

Istres Entressen à Gauche

En ces jours de tristesse et de colère en France, il serait puéril de parler de place de stationnement ou de l'utilité d'une piste de patins à roulettes. En préambule du Conseil Municipal du 25 juillet, le maire d'Istres a fait une allocution concernant l'attentat de Nice et les autres. Il a dit notamment « nous sommes tous des victimes potentielles ». Nous espérons que ce n'est pas une découverte tardive. Il a dit aussi que la Ville avait mis en place « un réseau de protection exceptionnel » pour les festivités istréennes de l'été. C'est bien, mais nous, nous pensons que la prévention de l'insécurité terroriste dans une ville est faite surtout de bonne volonté. Le véhicule de la police municipale en travers de la Promenade des Anglais en est un bon exemple. Nous pensons que cette prévention de l'insécurité terroriste doit être nationale et pour cela il faut changer radicalement les politiques et les orientations qui régissent la France actuellement. Bonnes vacances à tous.

Paul MOUILLARD - Istres Bleu Marine

Nous avons encore partagé de bon moments festifs (Nuits d'Istres, Jeudis étoilés, spectacles taurins ect ect) Bravo à la municipalité, et merci aux employés municipaux sans qui toutes ces animations n'auraient jamais eu cette qualité. Notre belle langue provençale va être enseignée sous forme ludique à l'école GOUIN. Mon souhait a été entendu.

Bonne rentrée à tous. suivez moi sur Facebook patriot'istres.

Charles VALENTIN

COMMERCES



Gelato gourmand

Plus de 60 parfums de glace à l'italienne. A consommer sur place ou à emporter.

Allée Jean-Jaurès

Du lundi au samedi de 10h à 20h

Dimanche de 10h à 23h



Ici c'est l'ovalie

Tout pour le rugby : prêt à porter, sportswear, équipements, accessoires.

8 allée Jean-Jaurès

☎ 09 73 20 54 50

Du mardi au samedi de 9h à 12h30

et de 15h à 18h30



Au vrac

Boutique eco-responsable, vente en vrac de produits alimentaires bio et non alimentaires.

Boulevard Aristide-Briand

☎ 04 90 59 95 15

auvrac.istres@gmail.com

Du lundi au samedi de 8h45 à 13h et de

15h à 19h. Dimanche de 9h à 12h30



SMG Auto

Réparation toutes marques, diagnostics électroniques, montage pneumatiques, remorquage et gardiennage de véhicule.

30 avenue Georges-Guynemer

☎ 04 88 43 69 28



Au Jud'Fruits

Jus de fruits, cocktails sans alcool, milkshakes, sandwichs, paninis, crêpes salées et sucrées, glaces

9 boulevard Paul-Painlevé

☎ 09 81 02 92 92

Du mardi au samedi de 8h à 21h30

dimanche de 9h à 13h

Ville d'Istres

MARCHÉ COUVERT

LES HALLES DE L'OLIVIER

OUVERT DE 8h À 14h, TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI DÉGUSTATIONS ET ANIMATIONS LE WEEK-END

Poissons, coquillages, fruits et légumes, charcuterie, volailles, œufs, fromages, épicerie fine, vins, sels du monde, cafés, thé, produits bio, douceurs...
À déguster sur place ou à emporter.

Entrées > Allée Jean-Jaurès et boulevard Léon-Jouhaux
Ouverture de **8h à 14h** du mardi au dimanche
Fermeture hebdomadaire le lundi

Ville d'ISTRES 
www.istres.fr

ICI PROCHAINEMENT



VOUS VERREZ DES MIRAGES DANS LE CIEL
MAIS PAS SUR CETTE AFFICHE



Le Roi du burger arrive à Istres

RESTAURATION | LA CÉLÈBRE ENSEIGNE DE RESTAURATION RAPIDE A CHOISI ISTRES POUR Y IMPLANTER LE 3^e RESTAURANT DE LA MARQUE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE. RENDEZ-VOUS FIN SEPTEMBRE POUR Y DÉGUSTER LE FAMEUX "WHOOPEE".

Deuxième chaîne de restauration rapide au monde avec 14 000 restaurants dans plus de 90 pays, "Burger King" a fait son retour en France il y a 4 ans après une quinzaine d'années d'absence. Le "roi du burger" fait alors un "come back" très attendu dans l'hexagone et choisit l'aéroport de Marseille Provence pour y ouvrir son premier restaurant. Depuis la marque se développe dans le pays avec un succès immense auprès du public. Certains n'hésitent pas à faire des dizaines de kilomètres pour aller déguster le fameux "Whooper". Dans les Bouches-du-Rhône, le second restaurant se trouve à Marseille (Grand Littoral), depuis avril 2014.

ISTRES, QUARTIER DE TRIGANCE

L'implantation à Istres du 3^e restaurant de la marque dans notre département est un véritable événement qui démontre le dynamisme de la ville et son attractivité. Implanté dans la nouvelle

zone commerciale de Trigance, le "Burger King" ouvrira ses portes fin septembre. Le restaurant, d'environ 500 m², proposera 160 places assises, une terrasse de 150 m² avec 65 places, un drive, un espace jeux d'enfants extérieur et, nouveauté, un espace intérieur avec projection de jeux vidéo interactifs au sol. La "zone d'influence" de ce restaurant est estimée entre 20 et 30 kilomètres autour d'Istres ! Il devrait servir 500 à 600 burgers chaque jour !

90 EMPLOIS

Pour le recrutement initial c'est la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui a été choisie, en collaboration avec Pôle Emploi, pour sélectionner les 90 employés (CDI 24h) qui composeront l'équipe du "Burger King" d'Istres. Cette méthode, fait abstraction du "CV" et diplômes afin de donner une chance à tous, sans distinction d'âge. Ici c'est la motivation et l'habileté du candidat qui sont évaluées au travers d'exercices

représentant par analogie le poste "d'équipier polyvalent de restauration". Les candidats ayant réussi ce test ont ensuite bénéficié, avec Pôle Emploi, d'une formation qualifiante dans l'hygiène et la sécurité alimentaire (HACCP) et d'une formation de sauveteur secouriste au travail (SST).

Enfin, les personnes recrutées, à l'issue d'un entretien avec l'employeur pour valider leur motivation, suivront une formation de 5 semaines spécifique "Burger King", mêlant théorie et pratique. Les perspectives d'évolution de carrière sont importantes au sein d'un même restaurant allant d'équipier polyvalent de restauration à directeur en passant par "leader" ou encore "manager" et directeur adjoint... ■

Burger King Istres
Ouvert de 11h à 23h du dimanche au jeudi.
De 11h à minuit le vendredi et le samedi.

Pour postuler, 2 méthodes :

- vous rapprocher de votre conseiller Pôle Emploi qui vous aiguillera vers les offres et opportunités au sein du Burger King.
- déposer votre candidature sur www.burgerking.fr/recrutement en recherchant dans la région PACA puis ISTRES.

Des burgers à la carte

Les spécificités de "Burger King" sont la possibilité d'obtenir un sandwich personnalisé ("have it to way"), des viandes cuites à la flamme, des produits préparés à la commande et des sandwiches de grande taille. "Burger King" est né en 1954 à Miami (USA). Le "Whooper" (sandwich star de la marque) existe depuis 1957.

40 hamburgers par seconde

En France, on consomme chaque année environ

1,2 milliard de hamburgers,
soit près de 40 burgers par seconde

(source : statistiques www.planetoscope.com).

Centre historique :



Réunion d'information à la population.



Des agents municipaux sont allés au contact des habitants concernés.

À partir du 12 septembre, l'accès motorisé au centre-ville sera réservé aux résidents et aux commerçants, dotés d'une télécommande. Il ne sera plus possible d'y stationner plus de 20mn. Une initiative pour plus de sécurité et pour préserver le patrimoine historique de la commune, menée en concertation avec les associations et le comité de quartier.

La municipalité conduit depuis de nombreuses années une politique d'amélioration du cadre de vie, et cela plus particulièrement dans les domaines de la propreté et de la sécurité. Evidemment, le centre historique de la ville n'échappe pas à cette priorité d'action pour la collectivité.

Patrimoine commun à tous les istréens, atout majeur pour l'attractivité touristique de la ville, station classée, le centre historique doit être préservé. Tout comme doivent être préservées la tranquillité de ses résidents et surtout leur sécurité.

Après avoir réalisé l'enfouissement des containers à ordures ménagères, c'est donc

maintenant à la circulation et au stationnement que s'attaque la commune, en concertation avec les représentants des habitants concernés.

ACCÈS RÉGLEMENTÉ POUR LES HABITANTS

Ainsi, six bornes escamotables ont été installées aux différentes entrées du centre historique et seront mises en service à partir du 12 septembre.

Seuls les habitants et les commerçants du secteur, propriétaires d'un véhicule, pourront y accéder avec une télécommande qui actionnera la borne. Ils disposeront alors de 20 minutes pour déposer une personne, leurs courses ménagères ou autres et devront ressortir avant l'expiration de ce délai, faute d'être verbalisés. Ce système est relié au Centre de Supervision Urbaine (CSU, qui gère déjà les caméras de vidéo-surveillance) duquel un agent peut intervenir à distance à tout moment, pour régler un cas particulier. Evidemment, ce dispositif ne concerne pas

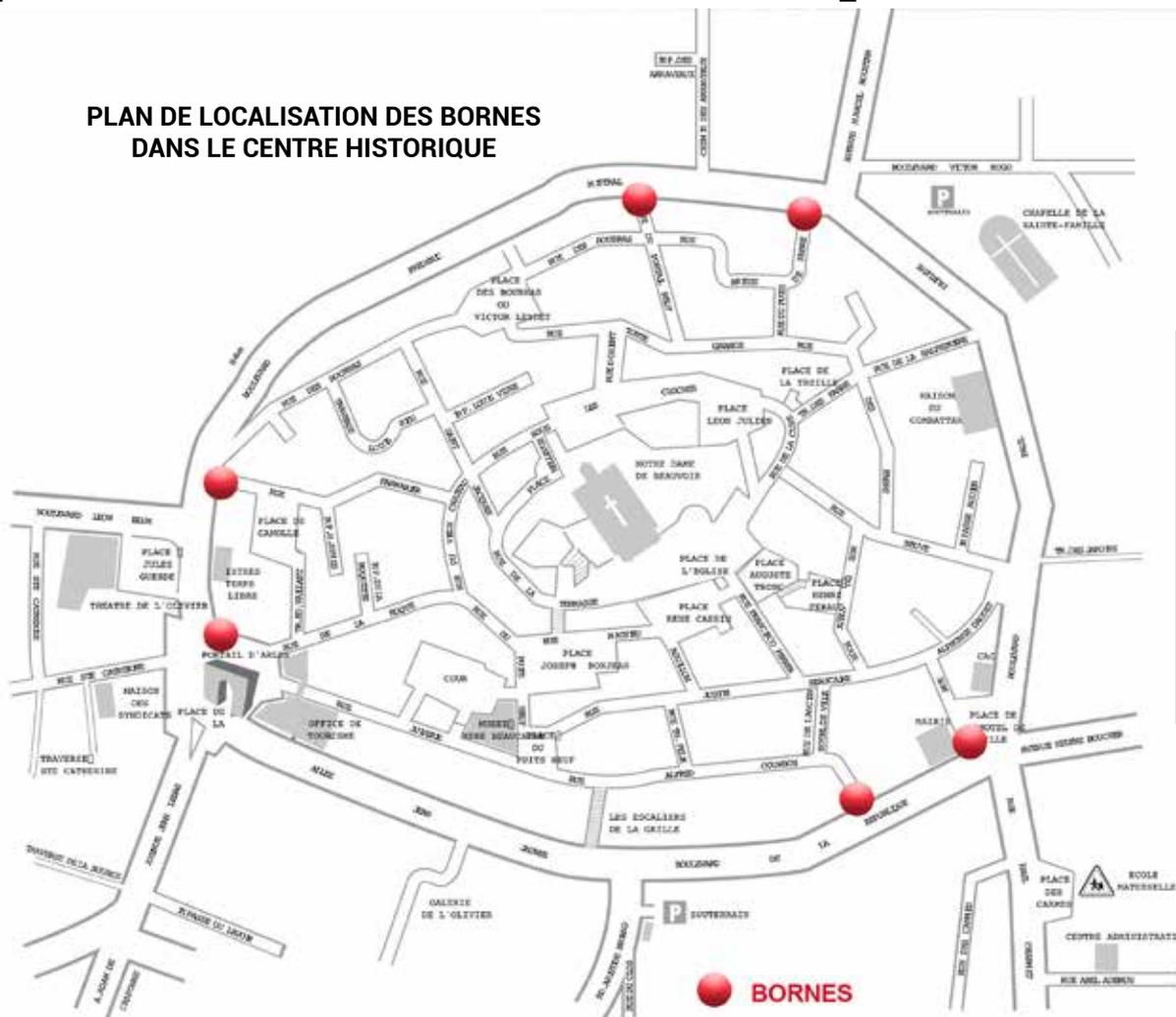
les propriétaires de garages qui conservent un droit d'accès 24 heures sur 24, mais qui ne pourront en revanche stationner sur la voie.

20 KM/H MAXI

L'objectif affiché est clair : donner la priorité aux piétons, supprimer les stationnements intempestifs, la circulation excessive et superflue dans les rues du centre historique pour protéger le patrimoine ancien et la sécurité des résidents. A ce sujet, la vitesse limite autorisée pour les véhicules en transit passera à 20 km/h. La municipalité, qui a tenu compte des demandes des représentants des habitants pour mettre en place ce dispositif, a également attendu que soit parachevé le plan de création de stationnements pour les véhicules en centre-ville pour activer la piétonnisation. Elle étudiera la possibilité d'augmenter, aux abords du centre historique, les places réservées aux deux roues qui sont également concernés par l'interdiction de stationner. Evidemment,

priorité aux piétons !

PLAN DE LOCALISATION DES BORNES DANS LE CENTRE HISTORIQUE



430 : le nombre de logements concernés

6 : le nombre de bornes escamotables qui réglementent l'accès au centre historique

20 minutes : la durée maximum autorisée pour les véhicules en transit

20 km/h : la vitesse maximale autorisée pour les véhicules en transit

les cas particuliers de résidents qui seraient mis en difficulté par cette piétonnisation, sont étudiés de près par les services municipaux. Justement, soucieuse d'accompagner avec efficacité la mise en service des bornes, la municipalité a organisé une réunion publique d'information le 14 juin dernier puis a dédié deux agents qui tout l'été ont sillonné le centre historique pour informer les habitants des modalités permettant de faire fonctionner les bornes, des conditions pour obtenir la télécommande jusqu'à la remise à domicile du boîtier. Celui-ci est donc réservé aux seuls résidents, qui doivent fournir une photocopie de leur justificatif de domicile et de leur carte grise. ■



i **SI VOUS ÊTES CONCERNÉ ET QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE EFFECTUÉ VOS DÉMARCHES :**

Si vous êtes habitant (propriétaire ou locataire) du centre historique dans le périmètre dont l'accès est désormais réglementé (voir plan), vous devez contacter le service des droits de place 04 13 29 50 00 ou vous rendre à l'hôtel de ville pour constituer votre dossier afin d'obtenir votre télécommande (une par véhicule).

Déclaration CNIL pour le fichier des bornes n°1980055v0



L'équipe du Fil d'Ariane

LE FIL D'ARIANE, UNE MAIN TENDUE AUX FAMILLES

La crise économique qui s'est maintenant installée depuis plusieurs années a eu un réel impact social sur les foyers. Le chômage a accentué la précarité de bon nombre de ménages avec des conséquences multiples, (problèmes financiers, exclusion sociale, etc.).

Créée en juillet 1994 par Pierre Hermann et Michèle Bellono, l'association le Fil d'Ariane a pour vocation de venir en aide aux familles en difficulté. Les missions de l'association sont diverses ; elle offre un service de proximité en direction des familles, afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour répondre à leurs besoins, différentes hôtesses interviennent. Les hôtesses de quartier, sont en mesure d'apporter un soutien moral, ou une aide administrative, et si besoin est, de les diriger vers les services sociaux, en fonction de la situation de la famille. En cas de situation d'urgence ou d'imprévu, une hôtesse «relais» intervient directement au domicile des familles en

difficulté, en assurant le lien avec les services sociaux. Parmi les autres actions de l'association, l'atelier restauration ébénisterie. Cet atelier redonne une deuxième vie, aux meubles donnés par les particuliers. Ces meubles sont rénovés, vernis, peints et personnalisés, et sont ensuite redistribués, aux familles nécessiteuses.

Autre atout de l'association, les petites mains de l'atelier couture, qui effectuent diverses retouches pour des vêtements "femme, homme et enfant": fermetures à glissière défectueuses, pantalons ou jupes et ourlets. Depuis plusieurs années, une bourse aux vêtements permet à plusieurs centaines de familles de se vêtir à titre gracieux. Elle est accessible aux bénéficiaires, trois demi-journées par semaine. L'association, délivre également de la vaisselle, du linge de maison et du matériel de puériculture. Tout au long de l'année, la structure recueille les dons des particuliers, (vêtements, chaussures, vaisselles, linge de maison,

livres, maroquinerie, électroménager et objets divers). Pour les donateurs, qui ne peuvent pas amener les objets à l'association, il suffit de prendre rendez-vous avec l'équipe, qui viendra à domicile récupérer le matériel. ■

Prochaines puces : 17 septembre les traditionnelles puces et le 26 novembre bourses aux jouets sur la placette de l'association.

Directrice : Fernande DEC

Président : Pierre Hermann

LE FIL D'ARIANE

Lotissement Les Charmilles,

Rue du Trouvère

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

☎ 04 42 56 00 80

Lefildariane13@wanadoo.fr

Entresen : 13 rue des Farigoules,

Le Gros Chêne

☎ 04 42 56 00 80

Bureau ouvert :

lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 9h30 ;

Mardi, mercredi de 11h30 à 12h30



Bénévoles et personnel soignant au service des seniors



LA CARDALINE 20 ANS DÉJÀ

La maison de retraite publique "la Cardaline", dirigée par Gilles Bianco, est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). L'établissement accueille 85 personnes âgés de 65 à 102 ans, et propose une unité spécialisée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Depuis 2 décennies l'association "la Cardaline", présidée par Georgette Andréo, veille au bien-être des résidents en leur proposant un panel d'activités culturelles et manuelles. Pour occuper les pensionnaires, l'association propose des animations très variées, des activités, qui permettent aux adhérents de passer un bon moment tout en développant leurs talents (photos, peinture, etc). Des après-midis récréatifs, sont prévus pour fêter les anniversaires avec des chanteurs, musiciens et chorales. L'association a mis en place, une école de marche pour les plus valides, afin qu'ils puissent sortir de la structure et aller se promener en ville. De décembre à janvier, de nombreux événements sont fêtés : Mardi Gras, fêtes des grands-pères et grands-mères, la fête des pères et des mères, la Chandeleur, les rois, et Noël. Des sorties régulières en minibus, sont organisées pour accompagner les résidents au supermarché, aux repas des anciens et même à la plage !

Un peu plus insolite depuis peu, "des chiens visiteurs" viennent deux fois par mois, pendant 30 à 45 minutes, rendre visite aux pensionnaires qui les attendent avec une certaine effervescence.

En vingt ans, l'association a beaucoup investi en vue d'apporter plus de bien-être aux résidents. Un téléviseur a été installé à chaque étage, et un autre dans la salle de restauration. Un ordinateur tactile permet d'aller surfer sur le net ou prendre des cours d'informatique pour les débutants. Une climatisation réversible a été posée dans la salle d'animation.

Le parc a aussi été aménagé avec du mobilier de jardin, des parasols et des fauteuils. Pour le côté ludique, l'association a confectionné un bassin à poissons et un poulailler... L'association veille au maintien d'une vie sociale et équilibrée des résidents, grâce aux activités quotidiennes.

"Sans l'implication des bénévoles, l'association ne pourrait pas fonctionner. Leur importance, n'est plus à démontrer, car ils s'investissent sans cesse pour améliorer le quotidien des anciens et cet engagement constitue une formidable richesse pour l'association, qui d'ailleurs est constituée à 95% de bénévoles qui en sont les piliers. La mobilisation de tous est indispensable pour les actions. Si tous les membres sont encore là aujourd'hui, c'est grâce à l'ambiance chaleureuse qui règne au sein de l'association Cardaline", précise Georgette Andréo. ■

ASSOCIATION LA CARDALINE

Maison de retraite publique - 40-42 avenue de la Cardaline - ☎ 04 42 55 55 00

Association créée en 1996, par Pierrette Tortue.

À ISTRES, L'AIDE ET L'AMITIÉ PASSENT AUSSI PAR MADAGASCAR

C'est dans le cadre d'un projet d'action scolaire "Pro-Act", que Thibaut Gauthier (à gauche sur la photo) et Albin Figaret à travers l'association "Aide et Amitié à Madagascar" viennent en aide aux Malgaches à travers deux missions principales : l'instruction scolaire et le développement social et culturel des villages. Depuis 1998, les différentes actions et réalisations de cette association istréenne ont abouti à la création de 48 emplois sur l'île et permis à 6 000 enfants d'accéder à la scolarisation, ainsi qu'à un emploi pour plus de 2 500 familles. L'ensemble des démarches et projets organisés nécessitent évidemment de l'argent et c'est pourquoi chaque mois, de septembre à avril, l'association organise un loto destiné à collecter des fonds. C'est ainsi que Thibaut et Albin ont pu récolter 4 000 € auprès d'entreprises et de commerçants ainsi que de jolis lots qui ont permis l'organisation d'un dernier grand loto de la saison au mois de mai dernier.

Les fonds collectés ont pour vocation de financer la réalisation d'un puits et si possible des latrines, pour une école construite par l'association mais ne possédant pas l'eau courante, puisque se situant dans un milieu très rural de Madagascar. ■

Plus d'infos sur www.aide-amitie-madagascar.fr ou sur sa page facebook.

MÉLISSA BROUSSE

Une belle victoire



Mélissa et sa maman

Naître et vivre avec un handicap, et le supporter toute sa vie, relève parfois du parcours du combattant. Comment y faire face et comment acquérir une autonomie pour vivre son quotidien, malgré ses différences ? Handicapée depuis sa naissance, Mélissa Brousse a choisi de dépasser ses propres limites et réaliser ses rêves.

Mélissa est née le 21 avril 1994, avec une grave maladie, la myopathie. Une épreuve à surmonter pour elle et ses parents. Elle a dû apprendre, inventer sa vie au quotidien et surtout vivre chaque instant intensément. La jeune fille n'a jamais baissé les bras, bien au contraire ; elle se bat constamment. Une détermination qui l'a rendue véritablement indépendante. Son handicap ne l'a jamais empêché d'être coquette, souriante et spontanée. *"Le handicap n'est pas une raison pour ne rien faire dans sa vie. Avec beaucoup de volonté, je peux franchir des murailles. Je dois trouver ce qui me convient le mieux pour construire ma vie"*, souligne la jeune fille. Depuis l'âge de trois ans, et son entrée en maternelle, Mélissa a suivi une scolarité normale jusqu'au collège, accompagnée par une Assistante de Vie Scolaire. Elle a terminé son cursus en 3^{ème} en obtenant son brevet des collèges avec mention assez bien.

Cette amoureuse de la vie et curieuse de tout entreprend plusieurs activités manuelles, la poterie, la peinture sur carrelage et sur soie. Sportive, la jeune fille relève un autre challenge, celui de faire de l'équitation. Inscrite au Deven, où elle a appris à monter à cheval avec l'association Epona.

Impossible de rester les bras croisés à ne rien faire, elle entreprend différentes formations. *"J'ai commencé des stages*

en entreprise, à la Maison pour Tous où j'accomplissais des tâches de secrétariat. Après à "VIVE le Jardin", je nettoiais les box des animaux, je m'occupais entre autre de la mise en rayon et de l'étiquetage des produits...". Pour rester dans l'air du temps, Mélissa a entrepris une formation de prothésiste styliste ongulaire dont elle est diplômée. Passionnée d'Internet elle a obtenu en 2009 un brevet "informatique et Internet".

Comme tous les jeunes gens se son âge, Mélissa a souhaité passer son permis de conduire. Mais la seule auto-école en France possédant un véhicule adapté à son handicap, se trouve à Bordeaux. Mélissa a obtenu le code du premier coup à Istres. Ensuite, pour la conduite, c'est une toute autre affaire, la famille est partie s'installer à Bordeaux un mois, grâce aux dons reçus par différentes associations. Après un avis médical favorable, Mélissa a entrepris les cours de conduite et a obtenu son «papier rose» le 26 nov. 2015. Son permis est valable deux ans. Maintenant, la jeune femme souhaiterait, acquérir un véhicule adapté. Mais son coût de, 106 000 € est bien trop élevé. Mélissa, compte sur la générosité de tous pour pouvoir acquérir ce véhicule. ■

● Si vous souhaitez aider Mélissa, contactez le 06 25 08 22 97
Facebook :
Nena'venir projet d'une vie

ECHANGEONS SUR NOS DIFFÉRENCES

Dans le cadre du «bien vivre ensemble» instauré par la municipalité, un groupe «handicap» s'est constitué et propose du 3 au 15 octobre différentes actions de sensibilisation auprès de l'ensemble de la population.

Plusieurs manifestations sur «le respect à la dignité pour tous» (en situa-

tion de handicap ou non) rassemblant valides et non valides sont prévues durant cette période qui permettront de faire évoluer les regards et les comportements, mais aussi prévenir et lutter contre les discriminations.

A cet effet, des conférences, un défilé de mode dont les modèles sont des personnes en situation de handicap

ou pas, une projection d'un documentaire, spectacles, visites guidées... sont au programme de cette opération qui permettra de favoriser l'apprentissage de la différence. ■

Programme en cours d'élaboration. Il sera disponible sur www.istres.fr.

NOAH BIARD

Passion échecs

Du haut de ses 7 ans et demi et avec à peine un an de pratique, Noah Biard est déjà un cadreur aux échecs.

Mini poussin, Noah Biard a participé en mai au tournoi à La Grange à Entressen, où il s'est classé 1er de sa catégorie avec 4 victoires sur 9 rencontres. Un résultat déjà honorable pour sa deuxième compétition et en étant l'un des plus jeunes du tournoi.

C'est au sein de l'association "Le cheval marin" qu'il peaufine ses coups, ses prises de pièces et ses combinaisons à raison d'une séance hebdomadaire au collège Savary avec le club et quelques parties à la maison, contre son papa ou contre l'ordinateur.

"En tout, j'ai cinq échiquiers, deux à la maison, deux chez mon grand-père et encore un chez mon autre grand-père" explique Noah comme tout bon échéphile qui se respecte. Il consacre environ 3h par semaine aux échecs... en plus du tennis et du basket qu'il pratique assidûment.

Outre sa pratique sur l'échiquier, le jeune garçon étudie avec attention les livres de méthodes que lui a prêtés l'association et joue en ligne sur tablette.

"Lors des deux tournois auxquels il a participé, entre deux parties, il jouait encore... aux échecs", souligne sa maman. Passion quand tu nous tiens !

UNE CONCENTRATION RARE

C'est ainsi que Noah a pu progresser rapidement si bien qu'en fin de saison, le président du club lui a permis d'intégrer le groupe d'adultes et ainsi se mesurer à des joueurs de très haut niveau qui lui reconnaissent de grandes qualités : "tout d'abord, une concentration rare pour un petit de cet âge, ensuite une capacité impressionnante à retenir et appliquer les conseils et enfin une envie de se battre jusqu'au bout sans se décourager" analyse son professeur Fabrice Wilfert, qui voit en lui des prédispositions notables et souhaite d'ores et déjà l'inscrire



au championnat départemental de fin d'année.

En revanche, son jeune âge lui donne une tendance à jouer suivant son propre plan sans chercher d'abord à percer les intentions de son adversaire. "De même, il joue encore trop vite comme je lui avais signalé lors du tournoi du 22 mai. Je l'avais briefé, mais n'a pas suivi ce conseil pendant les deux premières parties qu'il a perdues mais s'est repris de façon spectaculaire pour gagner quatre autres parties. Mais cela est en train de se régler" ajoute l'entraîneur qui conclut "Noah montre une très grande envie de jouer, de progresser, il perçoit de mieux en mieux les éléments tactiques et commence à développer un certain sens stratégique ce qui est plus difficile."

C'est lors d'une activité périscolaire que Noah a découvert les échecs en 2014. Sans savoir expliquer pourquoi il aime ce jeu, le jeune homme veut très rapidement en connaître toutes les règles. Avec son père et son grand-père, il multiplie les parties : pas étonnant dès lors que Noah

devienne très vite un bon tacticien et - comme lui avait prédit Fabrice Wilfert - en 6 mois de pratique, il bat désormais son père à chaque partie.

Son prochain objectif étant de "mater" son grand-père d'ici peu. Ce dernier s'est d'ailleurs inscrit au club afin de tenir la distance face à son petit-fils. Sans compter, qu'Arthur, 4 ans, le petit frère de Noah connaît déjà les pièces et leurs déplacements. Un futur adversaire dans la famille. ■

LE CHEVAL MARIN :

● seniors le vendredi soir de 19h à 24h à la MPT de Fos
☎ 04 42 47 71 66

● jeunes, le mardi de 17h30 à 19h au collège Savary à Istres.

Renseignements

Fabrice Wilfert ☎ 06 21 36 41 82

Laurent Bremaud : "des quartiers uniques et attachants"

DU PRÉPAOU À LA PRÉDINA EN PASSANT PAR RASSUEN, SAINT FÉLIX OU ENCORE LE PONT DE CANADEL, LES QUARTIERS SUD SONT MULTIPLES, RICHES D'UNE DIVERSITÉ DE POPULATION ET DE CULTURES QUI FONT PARTIE INTÉGRANTE DE L'IDENTITÉ DE NOTRE VILLE.



À l'origine au sud, il y avait Rassuen.

Un "village" à la périphérie de la ville. Et puis Istres a grandi.

Petit à petit le "sud" s'est redessiné au fil du temps,

suivant l'expansion de la ville avec la création dans les années 60/70

du Prépaou, puis de la Prédina, de Saint-Félix,

des Gargouilles... et bien d'autres ensembles d'habitations.

Des quartiers populaires, regorgeant de vitalité et de talents.

Depuis plusieurs années, Laurent Bremaud, un enfant du "sud", occupe ici la fonction d'adjoint de quartier.

Il nous livre son ressenti sur cette partie de la ville qu'il affectionne tout particulièrement.

Laurent Bremaud > "Les quartiers sud, c'est une dénomination récente qui n'existe que depuis peu avec la création des Conseils de Quartiers. En fait originellement il y avait deux identités fortes ici : Rassuen, le village d'irréductibles gaulois istréens et ensuite le Prépaou, le quartier populaire qui lors de son développement, il y a plus de 40 ans, représentait l'essor économique de la ville. Aujourd'hui, les quartiers sud représentent environ 25% des istréens !

J'avais 14 ans quand mes parents se sont installés à Istres, on habitait au bord de la voie ferrée entre la ville et Rassuen. Très rapidement je me suis senti chez moi ici et mon attachement pour cette partie de la ville s'est imposé lorsqu'à 16 ans j'ai fait mes premiers pas dans l'animation socio culturelle, auprès du Centre Social des Magnans (NDLR : devenu depuis le Centre Social des Quartiers Sud). Jeune adulte, je

me suis naturellement installé au Prépaou, où sont ensuite nés mes enfants et où ils ont été scolarisés. En fait, depuis mon arrivée à Istres j'ai toujours eu une relation et un attachement particuliers pour ce quartier que je considère comme chez moi !

De par mon travail, dans le milieu socio culturel, je me suis toujours intéressé à la vie de la cité, à la vie des gens, surtout dans cette partie de la ville et j'ai voulu mettre cette expérience au service de mon engagement politique aux côtés du Maire d'Istres François Bernardini. J'aime le contact avec les habitants des quartiers sud où de nombreuses cultures se côtoient, représentant une part importante de l'histoire et de l'identité plurielle de notre ville.

La notion de quartiers sud n'est qu'un découpage administratif, le sud chez nous démarre au Pont de Canadel,

passe par la Prédina et se termine à Rassuen. Il y a ici une mixité sociale unique dans la ville. On y trouve un habitat divers, du propriétaire au foyer Adoma en passant par le logement social. Mais il ne faut pas réduire cette partie de la ville à son parc immobilier, les quartiers sud c'est aussi un foisonnement de vie : commerces, associations, écoles, collèges, culture, loisirs, cultes... Bref la vie dans tous les sens est présente ici. Une diversité qui fait le ciment de ces quartiers et qui les rend uniques et si attachants à mes yeux. Autant de raisons, s'il fallait en donner, qui font que la ville investit continuellement ici afin de préserver et d'encourager cette dynamique du bien vivre ensemble qui se cultive et s'entretient au sud, comme dans tout le reste de notre ville". ■

241 LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Les travaux réalisés par le bailleur 13 Habitat pour les 217 logements situés Allée des Magnanarelles touchent à leur fin. D'un montant de 7 millions d'euros, ils ont concerné l'isolation thermique, le ravalement, l'étanchéité, le remplacement des menuiseries et serrurerie, du chauffage et de l'électricité. Une réhabilitation énergétique et technique des logements au service du confort des locataires. Des travaux du même type ont été également réalisés pour les 24 logements des HLM de Rassuen (montant : 800 000 €).

DES INVESTISSEMENTS ET DES SERVICES PUBLICS RÉNOVÉS CES DERNIÈRES ANNÉES



Collège Daudet

Le nouveau collège Daudet, désormais tourné vers la ville, offre une nouvelle manière d'entrer dans le quartier du Prépaou.



Pôle emploi

C'est à la demande du Maire d'Istres que Pôle Emploi a choisi d'installer ses nouveaux locaux au sein des quartiers sud. A cette occasion des services supplémentaires sont proposés aux demandeurs d'emploi et aux entreprises.

photo © Jacques Windenberger - Lors de la construction du Prépaou



Une balade pour remonter le temps

PATRIMOINE | L'ASSOCIATION ANCRAGES EN LIEN AVEC LAURENT BREMAUD, ADJOINT DES QUARTIERS SUD ORGANISE SAMEDI 17 SEPTEMBRE, DANS LE CADRE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, UNE BALADE COMMENTÉE POUR REMONTER L'HISTOIRE DU PRÉPAOU, DE RASSUEN ET DE SES HABITANTS.

Dans ce numéro Istres Mag met le "cap au sud", pour un éclairage d'une partie de la ville dont l'histoire très contemporaine est liée au développement du bassin industrialo-portuaire. Une histoire que nos associations patrimoniales et nos "mémoires istréennes" portent depuis longtemps dans le cœur et qui depuis un an, intéresse l'association Ancrages, spécialisée dans le travail de mémoire des migrations issues du développement industriel, des besoins en main d'œuvre et en logements du bassin.

Cette histoire a suscité l'intérêt de l'association "Ancrages" à travers un projet intitulé "Le Prépaou, quartier de mémoires". L'objectif de ce travail est de fournir un éclairage différent, pour montrer comment l'évolution et l'essor des modes de transports par la terre, la mer et le "fer" de la ligne Côte Bleue ont justement façonné le visage du littoral que nous connaissons aujourd'hui.

La ligne ferroviaire de la Côte-Bleue aujourd'hui centenaire, va mettre sur les rails ce travail de mémoire grâce à une balade patrimoniale commentée au départ de Marseille jusqu'à la gare de Rassuen. Entre étangs, sites industriels et centre historique, les Istréens connaissent plusieurs lieux qui ont

contribué à l'identité de la ville. Les appartenances nombreuses et l'attachement des Istréens à leurs quartiers, invitent aujourd'hui à enrichir le récit de la ville des mémoires des habitants du Prépaou

"Le Prépaou, quartier de mémoires", est avant tout une invitation à voyager dans le temps de nos contemporains, en participant à cette balade patrimoniale gratuite ouverte à tous.

Une balade en neuf étapes pour mettre en lumière le patrimoine naturel et une relecture spatiale à partir du patrimoine industriel, des mémoires ouvrières et résidentielles :

Gare St-Charles, ligne de la Côte Bleue, Gare de Rassuen, impasse des cultes, friche industrielle de Rassuen, foyer Sonacitra, résidence Adoma, cœur du village de Rassuen, jardins des Maurettes, cœur du Prépaou et son centre social. ■

RENDEZ-VOUS

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

● à 9h en gare Saint-Charles, Marseille.

Train aller 9h51 (arrivée à 11h04)

Train retour 16h22 (arrivée à Marseille à 17h40)

● ou rendez-vous à 11h en gare de Rassuen

Inscriptions : prepaou@ancrages.org

☎ 09 50 74 04 67

CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD

L'animation au cœur du quartier

Centre névralgique de l'animation du Préapou, de la Prédina, de Rassuen et du Ranquet, le centre social des quartiers sud s'adresse à tous les habitants

Du plus jeune au plus âgé, tous sont les bienvenus et accueillis dans les nombreuses animations proposées tout au long de l'année. Et Louis Paraire, président depuis 2014 de préciser "nous ne fermons que pendant les vacances de Noël".

Le centre social des quartiers sud est organisé en plusieurs pôles : enfance et jeunesse, social et citoyenneté, famille, bien vivre ensemble et activités de loisirs. Concernant le jeune public, le centre axe ses activités sur les mercredis après-midis et les vacances scolaires. Durant l'été, le centre a accueilli les enfants de 4 à 12 ans et ceux de 13 à 17 ans dans les deux structures à disposition, l'école Camille-Pierron et les locaux du centre social : "Nous organisons également des mini-séjours de 2 ou 3 jours afin de permettre aux enfants de sortir un peu du quartier" confiait Louis Paraire.

Les journées à thème (cirque, western

ou pirates) ont connu un franc succès cette année et ont rassemblé jusqu'à 350 enfants. Elles seront renouvelées au rythme d'une, tous les deux mois en complément des différentes activités proposées aux enfants. Voilà pour le volet amusement et divertissement.

Plus sérieux, l'atelier de "réussite éducative" apporte un soutien aux écoliers de CE1 au CM2, à raison de deux séances hebdomadaires. "En plus de l'aide aux devoirs, nous essayons de leur donner l'envie d'apprendre au travers de l'atelier "Lire et grandir" ajoute le président.

Pour les adultes, le choix des activités est varié : de l'atelier cuisine, avec une fois par mois, un repas "délice du monde", en passant par la photo, la free peinture, le yoga, l'alphabétisation, les sorties théâtre "une dizaine cette année" ou familiales "à raison d'une par mois, ainsi que des mini séjours de 2 jours"... pas de quoi s'ennuyer.

À cette liste, il convient d'ajouter la création d'un atelier informatique et en projet un atelier théâtre d'improvisation avec la KIFFF et de la danse hip-hop ou encore de la zumba. Il sera également

question cet automne, de mettre en œuvre un atelier de couture.

La journée des "100" qui permet aux femmes du quartier de se rencontrer autour d'un repas concocté par les messieurs sera de nouveau d'actualité au printemps permettant ainsi de resserrer les liens entre les habitants. Tout comme la traditionnelle galette des rois en début d'année et l'après-midi récréative "Noël and co" pour tous les enfants du quartier avec spectacle, animations et goûter.

L'été c'est aussi les quartiers en fête avec l'opération "Début de soirées". Outre les animations traditionnelles, le centre social a proposé des soirées festives. C'est ainsi que 23 soirées ont été organisées en juillet et août. Tournoi de foot, jeux aquatiques, zumba, karaoké, contes... au pied des immeubles du quartier. Des sorties ont également été mises en place afin d'admirer le feu d'artifice ou encore assister aux concerts de Jazz au Ranquet. ■

Centre social des quartiers sud

☎ 04 42 55 50 24

accueil@csqistres.fr



1 000 adhérents

11 permanents

87 % des adhérents

bénéficient des tarifs A, B et C du quotient familial, grille à partir de laquelle sont calculés tous les tarifs



JARDIN DES MAURETTES

Le bonheur est dans le potager

Les jardins des Maurettes situés à la sortie du Prépaou en direction de l'AFPA sont pour les amoureux de la nature, un véritable havre de paix et de tranquillité. Sorties de terre en 1976, cent quatorze parcelles d'environ 200m² sont louées à un prix modique (70 euros à l'année) à des particuliers, qui peuvent cultiver leur potager. Sur sa parcelle, chacun peut produire à son gré et pour son propre usage, fruits, légumes et fleurs. Bêcher, planter, arroser, ratisser en plein air ! Que du bonheur pour ces jardiniers. Ils y mettent beaucoup d'amour et de mystère. Leur potager leur donne de belles satisfactions et ils sont fiers de récolter et manger ce qu'ils cultivent. Certains disent que c'est un loisir, d'autres un sport.

Véritables lieux d'échanges et de rencontres aux Maurettes, les jardiniers apprennent à se connaître, ce qui favorise la convivialité entre les générations et permet ainsi de vivre ensemble des bons moments. Les "légumistes" ne sont jamais seuls et d'une parcelle à l'autre, ils discutent, partagent des idées, des astuces, des plants et certainement quelques secrets bien gardés.

Les adhérents de l'association des jardins potagers des Maurettes, ne manquent

pas l'occasion de se retrouver en famille, pour leurs trois rendez-vous annuels, la galette des rois, la fête du printemps et le traditionnel concours du plus beau jardin le 25 septembre. L'association veille au bon fonctionnement des potagers. Trois fois dans l'année, le bureau vérifie si les jardins ne sont pas laissés à l'abandon, si c'est le cas, l'adhérent reçoit une lettre recommandée, lui notifiant qu'il a quinze jours pour remettre son jardin en état, au risque d'être sanctionné voire expulsé. Environ une centaine de personnes sont sur liste d'attente. Et cette attente risque de durer longtemps car les cas de démission sont très rares. Les personnes intéressées par une parcelle, peuvent néanmoins contacter le président Gérard Milcent. ☎ 06 25 14 91 01 ■

La petite histoire "des Maurettes" : Terme déformé, en 1922, on nommait toujours le chemin d'accès "Mourettes", une variété d'olives. Beaucoup de souches d'oliviers ont été retrouvées au Sud du Prépaou. Une autre définition, attribue le terme à un dérivé du mot de "mor" (colline), comme Mormas et Mormoiron. Ce serait dans ce cas, une petite colline et le diminutif de "Mourre".

CONSEIL DES QUARTIERS SUD, LE POINT SUR LES TRAVAUX

Pour faire un tour d'horizon des travaux côté sud de la ville, un conseil de quartier s'est réuni le 4 juillet dernier dans la salle LCR.

François Bernardini, maire d'Istres, Eric Casado, adjoint délégué à l'urbanisme et au domaine public, Laurent Bremaud, adjoint des quartiers Sud, délégué aux centres sociaux et au lien social, ont échangé avec les représentants du collège associatif et les habitants pour faire avec eux un point sur les travaux engagés et à venir. Après les communications générales, l'ordre du jour a permis de se concentrer sur les travaux réalisés et à venir.

L'enveloppe de travaux retenue pour 2016 s'élève à 1 034 700 euros. Un montant qui permet de répondre aux besoins prioritaires en terme de voirie et travaux divers.

Pour permettre d'offrir tout le confort d'accueil des enfants dans les écoles, la ville engage chaque année d'importants chantiers (voir dossier pages 8 à 11).

Des travaux de voirie ont été réalisés dans les cours des écoles des quartiers sud pour 113 600 euros, auxquels 160 000 euros ont été rajoutés pour le traitement de la toiture de la maternelle du Clos de la Roche

(47 000 euros) et de la maternelle Mendès France (15 000 euros), le remplacement des huisseries et volets roulants de plusieurs maternelles et élémentaires (coût 33 000 euros), enfin la reprise du chauffage du groupe scolaire Mendès France pour 65 000 euros. A propos des chantiers à venir, à noter la réalisation de 4 places de parking et l'aménagement de la voirie suite à l'extension du gymnase Roland Cauche (60 000 euros).

Enfin, le réaménagement de la place du marché également programmé ainsi que la création de places de parking et la réalisation d'un trottoir Rue Paul Verlaine pour un montant de 60 000 euros. ■

Toute la culture

De la danse, du cirque, de la musique, du théâtre, des marionnettes... il y en a pour tous les goûts. La nouvelle saison qui va débiter le 25 septembre, propose une nouvelle fois un large spectre de ce qu'est la culture vivante à Istres.



YATRA_Arteymovimiento



■ Théâtre

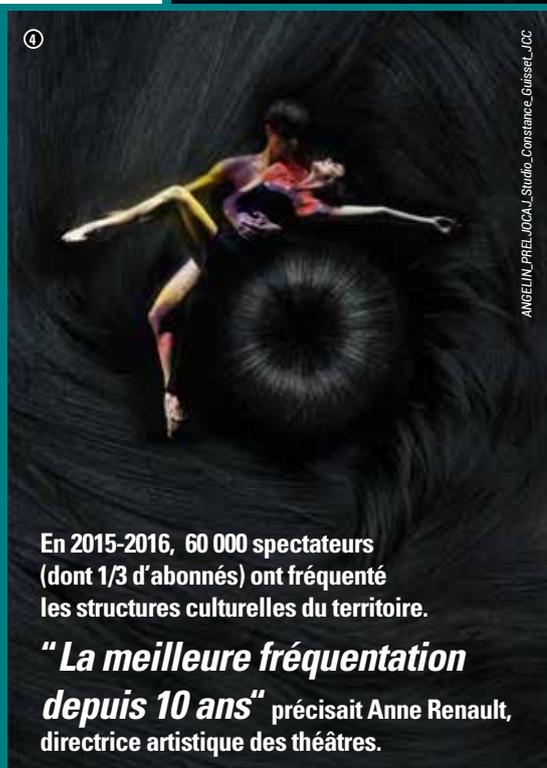
Du mariage de Figaro à Anna Karénine en passant par Amphitryon. De Marc Lavoine dans "le poisson belge" ² à François Morel dans Hyacinthe & Rose ⁵, la programmation théâtrale istréenne fait la part belle à l'éclectisme jouant aussi bien sur les classiques, que sur les trois créations qui auront lieu dans le courant de la saison (Anna Karénine, Un fil à la patte avec Yvan Le Bolloc'h, Catherine Jacob et Sarah Biasini et F(l)ammes d'Ahmed Madani).

L'improvisation, autre forme de théâtre, sera également d'actualité avec une soirée partagée entièrement dédiée à cet art qui sera représenté par la compagnie istréenne La Kiff et la compagnie Incendies.

■ Danse

Angelin Preljocaj ⁴, Emmanuel Gat, Jean-Claude Galotta et Olivia Ruiz, Coline feront découvrir leurs nouvelles chorégraphies au théâtre de l'Olivier. Le flamenco sera à l'honneur (22 novembre) par Andrés Marin et sa rencontre avec le danseur de hip-hop Kader Attou dans leur spectacle Yatra ¹.

Théâtre de l'Olivier ☎ 04 42 56 48 48 et 04 42 55 24 77
lolivier@scenesetcines.fr



ANGELIN_PRELJOCAJ_Studio_Constance_Glusset_JCC



En 2015-2016, 60 000 spectateurs (dont 1/3 d'abonnés) ont fréquenté les structures culturelles du territoire.

"La meilleure fréquentation depuis 10 ans" précisait Anne Renault, directrice artistique des théâtres.

que j'aime



LE POISSON BELGE - Christophe Voutz



POPA CHUBBY - Patrick Lepicouche



HYACINTHE ET ROSE - J. Manuelle Toussaint

■ Musiques

L'Usine, haut lieu musical de la ville, voire de la région propose depuis 18 ans, le meilleur de la musique tous styles confondus. Cette année encore, quelques grands noms sont attendus et ce dès le 23 septembre avec le retour de Mickey 3D. Pour le reste, le reggae sera de mise avec Soja (27 octobre) tandis que les marseillais de Oaï Star viendront mettre le feu avec le rock à l'accent prononcé (1er octobre). Question rock, il en sera également question avec Popa Chubby ³ et son New York city blues (6 octobre). Encore du rock avec le groupe Steve'n Seagull et ses reprises de standards de hard versions country bluegrass (3 décembre). Peter Doherty (19 novembre) est également annoncé au café-musiques. Et quand l'humour s'allie à la musique, cela donne le concert des Frères Casquette (15 novembre). Thomas Fersen pour sa part investira le théâtre de l'Olivier (17 décembre) en attendant le Keystone Big band et le concert de musique religieuse de Mendelsssohn interprété par le grand orchestre du conservatoire et le chœur la Passacaille.

L'Usine ☎ 04 42 56 02 21

Le programme disponible au théâtre de l'Olivier ou à l'office de tourisme annonce avec force détails tous les rendez-vous proposés par la régie culturelle.

132 représentations

**103 représentations
scolaires**

**125 compagnies
accueillies**

dont 21 artistes ou compagnies
étrangers et 22 compagnies
régionales

19 créations

9 en danse, 5 en théâtre,
4 en musique et une en humour

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Les vitrines de l'art : un parcours urbain au cœur de la ville

QUATRE LIEUX DU CENTRE VILLE INVESTIS PAR L'ARTISTE JÉRÉMY LAFFON À DÉCOUVRIR JUSQU'AU 16 OCTOBRE 2016.



Pour la deuxième édition le projet, les vitrines de l'art développe un parcours en centre-ville où la création contemporaine et objets archéologiques se côtoient au sein des vitrines. L'artiste Jérémy Laffon travaille par association d'objets reliant le temps passé et le présent, les matériaux modernes et anciens réinterprétant des objets symboliques comme le navire. Paysage sous-marin, décor anachronique, sculpture de cristaux attendent le spectateur au détour des rues d'Istres.

Quatre vitrines réalisées par l'artiste invité Jérémy Laffon à découvrir jusqu'au 16 octobre : l'épave ; blue fire ; construction aléatoire et paysage sous-marin.

L'ÉPAVE

Cette sculpture en mousse noire évoque les antiques navires marchands réinterprétés par l'artiste. La structure géométrique représente un squelette de navire suspendu qui oppose sa légèreté aux lingots de plomb de l'épave de St Gervais. **Installation à découvrir dans la vitrine du 10 boulevard Aristide Briand**

BLUE FIRE

Cette installation est un travail à quatre mains, avec la collaboration d'Elvia Teotski. Une sculpture constituée de multiples cristaux de cuivre se tient au centre d'une vitrine boîte recouverte de dessins réalisés avec une solution de sulfate de cuivre. Œuvre alchimique qui associe le Scintillement de cette matière

précieuse et de flacons de verre.

Installation à découvrir dans la vitrine du 20 boulevard de la République

CONSTRUCTION ALÉATOIRE

Sur un grand plateau de jeu, se joue la construction d'une sculpture aléatoire en chewing-gum. Celle-ci évolue à chaque lancé de dés du public participatif, la forme topographique va donc évoluer présentant à ses côtés des instruments de jeu antiques.

Installation à découvrir dans la vitrine du 5 boulevard de la République (vitrine interactive)

PAYSAGE SOUS-MARIN

Tel un décor de sous-bois, une installation d'amphores se confronte à des troncs d'arbres recouverts de chewing-gums. Ce paysage prend des allures fantastiques, la nuit, quand jaillissent, des objets archéologiques, des rayons lumineux tels des rayons laser.

Installation à découvrir dans la vitrine de l'ancien Hôtel de Ville, boulevard de la République

Centre d'art contemporain

2, rue Alphonse Daudet - 13800 - Istres

☎ 04 42 55 17 10

Les expositions sont ouvertes au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermetures les jours fériés et dimanches. Entrée libre.



■ La chapelle Saint-Étienne, nommée en l'honneur du patron d'Istres, connue également sous le nom de Saint-Symphorien se situe juste en contrebas de celle de Saint-Michel. Détruite par des vandales au fil des années, elle retrouve petit à petit, sous l'impulsion de l'association "Saint-Étienne renaissance", une nouvelle vie. Un chemin de croix, financé par l'association, qui œuvre depuis 2007 à la préservation du lieu, a été installé et une première procession s'y est déroulée en novembre dernier.

■ La chapelle Saint-Michel, anciennement appelée chapelle de Vulturne, du nom du plateau de la colline sur laquelle elle est construite, surplombe les deux étangs de l'Oliver et de Berre à 150m d'altitude et offre un point de vue imprenable sur la zone industrialo-portuaire de Fos et la crau. C'est une toute petite chapelle rurale dont la construction se situe au IXème siècle en pleine époque carolingienne. Il ne subsistait plus que les murs de ceinture quand elle a été restaurée et inaugurée en 1993 par l'association "l'estevenoun". Chaque année l'association "lou liame" y organise la fête de la Saint-Jean le 23 juin.

Renaissance de la chapelle Saint-Étienne

PATRIMOINE | LA DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE LA RÉHABILITATION DE LA CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE S'EST TERMINÉE LE 28 MAI AVEC L'INAUGURATION DE LA PARTIE RÉNOVÉE.

Après trois mois de travaux, le chœur de l'ancienne chapelle rurale située sur la colline qui porte son nom vient de retrouver une partie de sa jeunesse. Débutés en janvier, les travaux menés par quatre ouvriers, dont deux compagnons du devoir, ont consisté au démontage et remontage des deux murs côté sud qui menaçaient de s'écrouler. Pour cela, ils ont utilisé les pierres qui avaient été soigneusement récupérées et mises de côté par les membres de "Saint-Etienne renaissance" depuis 2007, date de création de l'association. "Pour refaire les murs à l'ancienne, tout en laissant certains d'entre eux en arrachements tels qu'ils étaient encore il y a quelques années, nous nous sommes servis uniquement de matériaux anciens dont certains appartenant à la chapelle",

précisait le responsable du chantier "et les joints ont été réalisés de façon traditionnelle à la chaux".

Le chœur a également retrouvé sa toiture et la partie reconstruite de la chapelle "est de nouveau conforme à celle d'origine", explique Bruno Jouve, architecte du patrimoine et maître d'œuvre de l'opération qui avait fait tous les relevés architecturaux afin de préparer les travaux à réaliser. "Des travaux qui étaient devenus urgents sous peine de voir disparaître ce bâtiment. Il n'aurait pas tenu un hiver de plus" souligne-t-il.

Cet achèvement met un terme à la 4^{ème} étape de ce chantier de rénovation globale débuté en 2007 avec une première phase qui a consisté à clôturer le lieu par un grillage et vider le bâtiment de tous

ses gravats jusqu'à retrouver le sol et le carrelage original.

La deuxième a permis de construire un premier muret d'enceinte. Le second mur de clôture et l'escalier d'accès ont composé la phase suivante.

Si les travaux sont terminés pour l'instant, il y a encore du pain sur la planche pour que la chapelle retrouve une partie de son lustre d'antan comme l'explique Denis Vargin le président de l'association "St-Etienne Renaissance" : "pour compléter et finir le travail, il reste désormais à reconstruire les arches côté sud. Ce sera la prochaine étape de la rénovation. Plusieurs possibilités sont offertes à ce niveau, mais rien n'a encore été décidé". ■

RÉTRO DE L'ÉTÉ

SI POUR BON NOMBRE D'ENTRE NOUS, L'ÉTÉ RIME AVEC "FARNIENTE", DÉTENTE ET VACANCES, PAS DE REPOS POUR LES SERVICES DE LA VILLE, MOBILISÉS POUR ACCOMPAGNER AVEC BRIO NOTRE ÉTÉ.

RICHESSE ET DIVERSITÉ DU PROGRAMME, CAPABLE DE RASSEMBLER LARGEMENT LA FOULE, GRÂCE À UNE FORMULE QUI A SU CONSERVER AU FIL DU TEMPS, LES BONS INGRÉDIENTS ET EN CONCOCTER DE NOUVEAUX. UNE FAÇON DE MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ, DE RÉINVENTER LA FÊTE, POUR TOUJOURS SURPRENDRE.

Parmi les temps forts, la feria d'Istres a encore résonné dans le monde entier, grâce à la qualité des cartels, reconnue au point de s'être vu retransmise en direct par Canal + Toros.

Les 4, 6 et 7 juillet, les Nuits d'Istres ont enflammé le public du pavillon de Grignan, grâce à la star planétaire Robert Plant, chanteur du mythique Led Zeppelin, mais aussi avec la voix suave et soul de Selah Sue ou encore avec le duo Souchon – Voulyz.

Les Jeudis Étoilés, l'incontournable "tube de l'été" avec le marché des créateurs, les troupes déambulatoires, les décors, les spectacles pirosymphoniques, la restauration... ont régalié près de 70 000 spectateurs sur l'ensemble des "Jeudis" tout au long de l'été.

De musique, il en fut encore question avec le festival Jazz au Ranquet, proposé par la ville les 29 et 30 juillet, selon une formule consacrée de concerts orchestrés sur la plage par des musiciens renommés.

Les fêtes d'Istres incontournables, avec l'élection de Megan Leonard, Miss Istres 2016. Le festival Les Rues de l'Étang, les 5, 6 et 7 août a pour la première fois associé Istres, Saint-Mitre et Saint-Chamas. Trois lieux, trois temps pour une synergie de spectacles des arts de la rue.

Enfin, le plaisir des plages (Romaniquette et Ranquet), celui des différentes fêtes de quartier ou encore les nombreuses animations proposées par l'Office de Tourisme ont cette année encore signé magistralement "un été à Istres"





7



8



9

1 & 2. SAINT JEAN / MAGIQUE RETOUR VERS LE PASSÉ AU CŒUR DE LA FÊTE ● 3. RUES DE L'ÉTANG ● 4. FÊTE D'ENTRESSEN / ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ ● 5. SAINT-JEAN TRADITIONNELLE / VEILLÉE TRADITIONNELLE SUR LES HAUTEURS DE LA CHAPPELLE SAINT-MICHEL ● 6. LES BIENNALES DE PULSION ● 7 & 8. LA FERIA 2016 / UN CRU D'EXCEPTION ET UNE MAESTRIA QUI MARQUERA ENCORE LONGTEMPS LES MÉMOIRES. ENRIQUE PONS, LA STAR DE CETTE FÉRIA ● 9. LES APÉROS DU PONTON ● 10. L'ÂIOLI DE LA BOULE GAZEUSE, A MARQUÉ LE CLAP DE FIN DES FÊTES DE RASSUEN ● 11 & 13. LES PLAGES D'ISTRES, C'EST LE CHOIX DU FARNIENTE OU DES MULTIPLES ACTIVITÉS NAUTIQUES À SENSATION À DEUX PAS D'ICI ● 12. SUR LA ROUTE DES VACANCES / PENDANT TOUT L'ÉTÉ, L'OFFICE DE TOURISME A DÉPLOYÉ SA VERSION "MOBILE" POUR VOUS RENCONTRER. FACILEMENT REPÉRABLES GRÂCE À UN COMBI DE COULEUR BLEUE, DES AGENTS DE L'OFFICE DE TOURISME ONT SILLONNÉ CHACUN DES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA VILLE POUR VOUS DÉVOILER TOUT LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ À ISTRES ●



10



11



12



13

RÉTRO DE L'ÉTÉ





21

14, 15, 16 & 17. NUITS D'ISTRES / ROBERT PLANT, EX-LEADER DU LÉGENDAIRE LED ZEPPELIN, SELAH SUE ÉGÉRIE DE LA SOUL, ENFIN VOULZY ET SOUCHON ONT ENFLAMMÉ LE PUBLIC DU PAVILLON DE GRIGNAN. ● 18 & 19. JAZZ AU RANQUET / DEUX SOIRÉES CONCERTS LES PIEDS DANS L'EAU, UNE FORMULE À SUCCÈS EMMENÉE PAR DES MUSICIENS DE TALENT LORS DU FESTIVAL PROPOSÉ PAR LA VILLE... ● 20 TRADITIONS TAURINES ● 21, 23, 24, 27 & 28. JEUDIS ÉTOILÉS / APRÈS L'ÉNORME SUCCÈS DE LA PREMIÈRE SAISON ÉTOILÉE, LA VILLE A RÉITÉRÉ L'AVENTURE POUR OFFRIR AUX ÎSTRÉENS, DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS PYROSOPHONIQUES ET CONVIVIAUX. LES JEUDIS ÉTOILÉS, CAPABLES DE TRANSFORMER L'ÉTANG DE L'OLIVIER EN GALERIE D'ART ENTRE LE MARCHÉ DES CRÉATEURS ET LE SPECTACLE PYROTECHNIQUE DES ARTIFICIERS DE RUGGIERI, LEADER MONDIAL DU GENRE ONT RASSEMBLÉ PLUS DE 70 000 PERSONNES ● 22. MISS ISTRES 2016 / MEGAN LEONARD ÉLUE REINE DE BEAUTÉ LORS D'UNE SOIRÉE AU PALIO DURANT LES FÊTES D'ISTRES ● 25. LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX ONT ASSURÉ TOUT L'ÉTÉ L'ENTRETIEN DES PLAGES ● 26. LES RUES DE L'ÉTANG / TROIS FÊTES, TROIS LIEUX, SAINT-MITRE, SAINT-CHAMAS ET ISTRES ASSOCIÉES DANS UN TRIPTYQUE DES ARTS DE LA RUE. ●



22



23



24



25



26



27



28

SANTÉ

Mieux dans son corps

Pratiquer une activité physique lorsque l'on est porteur d'une maladie chronique, c'est possible et c'est même recommandé. À Istres, deux propositions complémentaires s'offrent aux personnes atteintes d'une maladie chronique ou sédentaires : "Sport santé" et "Eval sport santé"

De nombreuses études montrent que la pratique d'une activité physique adaptée permet d'améliorer sa qualité de vie au quotidien voire de diminuer la prise médicamenteuse. S'exercer régulièrement est un moyen de mieux faire face à des traitements lourds (chimiothérapies, corticoïdes,...) mais également de diminuer le risque de récurrence de certaines maladies. Cependant, cette activité doit être encadrée et respecter les capacités physiques de la personne qui s'engage dans cette démarche.

D'une manière générale, la pratique d'une activité physique contribue à prévenir le

risque de maladie et permet de se sentir mieux dans son corps alors que notre mode de vie actuel nous incite davantage à la sédentarité.

DEUX PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dispositif Sport Santé, soutenu par la Ville d'Istres, propose aux personnes souffrant d'une pathologie chronique : obésité, troubles ostéo-articulaires, diabète,... de reprendre contact avec une activité physique adaptée à leur état de santé.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut dans un premier temps obtenir de la part de son médecin traitant une ordonnance de non contre indication à la pratique sportive pour ensuite rencontrer une éducatrice sportive de la Ville.

Celle-ci va analyser la demande, évaluer l'état de forme et convenir ensemble d'une activité physique qui corresponde aux envies de la personne et qui soit adaptée à

ses capacités physiques et sa pathologie. Dans le cadre de cette démarche, la personne sera orientée vers le dispositif "Eval Sport santé" où elle pourra effectuer un véritable bilan de sa condition physique (voir encadré).

À l'issue de ce bilan, la personne pourra alors bénéficier de vingt séances d'activités physiques gratuites, encadrées par un éducateur sportif municipal, parmi les disciplines suivantes : marche, gym douce, aquagym, aquaphobie. ■

Pour bénéficier de ce dispositif, venez rencontrer Chantal David, l'éducatrice sportive, dans les locaux de la Maison Régionale de Santé le mercredi entre 17h30 et 19h30 ou le jeudi matin de 9h à 11h.

Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, contactez la Maison Régionale Santé ☎ 04 13 29 56 10

Maison Régionale de Santé, Centre tertiaire "La Pyramide", place Champollion - Istres

Eval Sport Santé

Le bilan "Eval Sport Santé" est fortement recommandé, à partir de 40 ans, avant de reprendre une activité physique. Il se déroule en deux temps avec l'Office Municipal des Sports. Un premier rendez-vous avec un éducateur sportif afin d'évaluer votre condition physique. Un deuxième rendez-vous avec des spécialistes "sport santé bien-être", où il vous sera remis un bilan individuel et des conseils personnalisés. Ces bilans sont proposés en complément d'un bilan médical à effectuer avec votre médecin traitant.

Ce dispositif est gratuit et s'adresse à toutes les personnes sédentaires, et particulièrement aux malades chroniques.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'OMS d'Istres ☎ 04 90 50 10 11 ou par courriel à accueil@omsistres.fr



DÉCOUVERTE

Faites... vous plaisir !



Rendez-vous est pris les 16, 17 et 18 septembre sur l'esplanade Charles-de-Gaulle à l'occasion de la 15^{ème} édition de Faîtes du sport.

Organisée par l'Office Municipal des Sports (OMS), cette manifestation qui a réuni 10 000 personnes l'an passé est la rencontre entre le public et tous les acteurs sportifs institutionnels locaux où quand le sport va à la rencontre des istréens. Le but de cette opération étant de faire découvrir toutes les possibilités existantes sur la ville en regroupant l'ensemble des clubs, associations, services municipaux sur un même lieu.

S'essayer à un sport afin de choisir son activité en toute connaissance de cause et en fonction de ses capacités tel est l'enjeu de cette fête.

Sport et culture ne sont pas antinomiques. C'est la raison pour laquelle depuis quelques années l'art, et plus particulièrement la peinture, s'est attaché à cette manifestation au travers du grand prix de peinture de la ville. La chapelle Saint-Sulpice, à quelques pas de l'esplanade affichera les œuvres des artistes et le public pourra voter pour sa préférée sur le thème "la force de vaincre". ■



16 septembre

- 9h30 – 11h > défi scolaire (athlétisme, jeux collectifs de ballons, gym, VTT, course d'orientation) pour 18 classes de CM1 et CM2.
- 10h – 20h > exposition des peintures du grand prix de la ville d'Istres (chapelle Saint-Sulpice) et vote du public

17 septembre

- 8h30 – 11h > randonnée VTT (départ esplanade)
- 12h30 – 13h > ouverture officielle du village sportif
- 10h – 20h > exposition des peintures du grand prix de la ville d'Istres (chapelle Saint-Sulpice) et vote du public
- 10h30 – 18h30 > animation artistique, village sportif (stands des clubs, animations ludiques à sensation, parcours sportifs)

18 septembre

- 8h – 12h > randonnée pédestre (départ esplanade)
- 10h30 – 18h30 > village sportif (stands des clubs, animations ludiques à sensation, parcours sportifs)
- 10h30 – 18h > défi sport « parcours sport loisir »
- 10h – 18h > exposition des peintures du grand prix de la ville d'Istres (chapelle Saint-Sulpice)
- 11h30 > remise des récompenses du grand prix de peinture
- 18h30 > remise des récompenses du défi sport

ÉQUITATION

Une nouvelle dynamique au Deven



Le centre équestre d'Istres, situé dans le quartier du Deven, inauguré en 2000, a intégré le giron municipal depuis janvier dernier.

Une Régie (sous forme d'Établissement Public Industriel et Commercial) est en charge de l'activité équestre payante (reprises, coaching, accompagnement en compétition, location de box ou paddocks). Elle acquitte pour cela un loyer à la collectivité. La ville, dans une volonté d'accessibilité financière et de «démocratisation» de cette activité a validé une convention intégrant une dotation financière à la Régie, permettant l'accès aux écoles de la commune, ainsi qu'à l'École Municipale de Sport, qui proposent de l'équitation dès le plus jeune âge aux enfants d'Istres.

Placée sous la présidence de Jean-Louis Derot, adjoint délégué aux sports, la Régie est dirigée par Nicolas Voltz, le nouveau directeur qui a pris ses fonctions le 16 août.

Affilié à la fédération française d'équitation, le centre équestre, qui compte 450 licenciés propose des cours, du débutant au cavalier confirmé et ce, à partir

de l'âge de 4 ans.

Pour les plus jeunes, des baptêmes de poneys ont été mis en place en partenariat avec l'Office de Tourisme. Apprentissage, entraînements à la compétition (sauts d'obstacles, pony-games...), préparation et passage de galops, dressage, randonnées de quelques jours ou équitation d'extérieur sont les principales activités du centre équestre qui possède une centaine de montures pour ses adhérents. Il existe également une section «équitation adaptée» au sein de la régie avec trois enseignants spécialisés. *"Il est très rare en France de trouver une structure comme celle du Deven qui accueille tous les publics"* confie Nicolas Voltz qui sait de quoi il parle en sa qualité d'ancien cavalier de niveau international.

Parallèlement à la Régie, deux associations animent le lieu. Le «Centre équestre d'Istres», présidée par Sophie Gouin, s'occupe de tout ce qui concerne les compétitions. Une centaine d'adhérents parmi les 350 que compte l'association participe aux différents concours. On en dénombre une quinzaine chaque année à Istres, *"mais nos cavaliers sont*

engagés quasiment tous les week-end à des compétitions dans toute la France, afin d'engranger des points pour les classements dans les différentes disciplines", précise la présidente.

C'est ainsi que les cavaliers istréens se retrouvent dans les carrières à l'occasion de championnat de pony-games, des concours de saut d'obstacles (CSO) ou dans la nouvelle discipline : Techniques de Randonnées Equestre de Compétition (TREC).

Parmi les compétitions se déroulant au Deven, le centre prend une dimension européenne en accueillant chaque année une manche du trophée Peter Dale. L'association Epona, présidé par Raymond Mingori, quant à elle, propose la pratique d'une équitation adaptée pour enfants et adultes souffrant de handicap. Apprendre à monter à cheval, mais également des spectacles de voltige ou encore des compétitions de pony games, sont ainsi au programme d'Epona. ■

> Régie du Centre équestre d'Istres

☎ 04 42 56 10 87 - regie.ledeven@wanadoo.fr
www.ledeven.com

> Association du Centre Equestre d'Istres

☎ 04 42 55 20 39 - asso.cei@wanadoo.fr

> Epona

☎ 04 42 56 10 01 ou 06 25 08 55 78

Epona6@wanadoo.fr

Prochains rendez-vous :

25 septembre : Concours de sauts d'obstacles chevaux (individuel)

16 octobre : Concours de sauts d'obstacles poneys (individuel) avec 18 épreuves au programme

27 novembre : Pony games (par équipe)

FOOTBALL

Champions les U13 !



La nouvelle saison a débuté pour les jeunes footballeurs d'Istres Football Club qui auront à cœur de faire aussi bien que celle qui vient de se terminer. Les U13 désormais passés en catégorie supérieure resteront à jamais les premiers à avoir décroché en juin, la Coupe Crouzet à Istres au terme des 7 tours de compétition. Entrés en 64^{ème} de finale, ils sont venus à bout de tous leurs adversaires tout comme ils l'ont fait lors du championnat cette saison.

"Cette récompense était celle qu'il manquait au palmarès du club" précise Bruno Marinoni, l'entraîneur qui a mené ses troupes jusqu'à la victoire finale obtenue face à l'ASPTT Marseille (1-0).

Il s'agissait de l'une des trois équipes du club de cette catégorie d'âge, celle qui évolue au niveau Critérium (anciennement appelé Excellence).

Accompagné dans sa tâche par Lucien Feltrin et Franck Parlatto les dirigeants, Bruno n'oublie pas les autres éducateurs qui ont contribué à ce succès à un moment ou un autre : *"Je salue le travail de mes prédécesseurs"* souligne le coach *"car ce sont eux qui ont formé ces jeunes avant que je les prenne en charge"*. Edu-

cateur au club depuis 25 ans, cela fait 8 ans qu'il s'occupe des U13. Une activité qu'il gère en parallèle avec les classes à horaires aménagés de 6^{ème} et de 5^{ème}, dont il a la charge dans les collèges de la ville, en sa qualité d'éducateur au sein du service des sports de la ville. Outre la Coupe Crouzet tant convoitée, cette équipe de U13 a également brillé dans d'autres compétitions : vainqueur du tournoi de Pentecôte organisé par le FCIR, les jeunes istréens se sont inclinés en finale du National de Millau qui regroupait 24 équipes venues de toute la France... aux tirs aux buts. Elle s'est classée 16^{ème} à Cahors sur 80 équipes en lice. Les résultats de cette catégorie ne doivent pas occulter les performances des autres équipes. C'est en effet une année faste pour le club présidé par Claude Christman avec 4 équipes qui ont atteint les demi-finales dans chacune de leur catégorie respective et deux d'entre elles ont joué la finale (U13 et U17). Deux joueurs, issus de cette équipe, ont rejoint les rangs de l'OM en préformation cette saison. Une reconnaissance de la qualité du travail des éducateurs du FC Istres. ■

■ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Philippe Moro a été élu à la présidence du club de gymnastique volontaire, lors de la dernière assemblée générale de l'association. Il remplace Simone Michel qui a fait le choix de prendre sa retraite après 21 ans de présidence. La médaille de bronze du ministère de jeunesse et sport lui été attribuée en récompense de son investissement depuis de nombreuses années, assortie des félicitations du maire.

■ RANDO CHALLENGE MÉDAILLE DE BRONZE

Une équipe du club de randonnée "la Pierre Trouvée" vient de remporter la médaille de bronze du championnat de France. Trente neuf équipes étaient engagées sur un parcours de 14 km pour un dénivelé de 550m. Un grand bravo pour cette première participation réussie à Marie-Claude Deschler, Françoise Schaffauser, Guylène Plavis et Bernard Herregods qui ont porté haut les couleurs de la ville d'Istres.

■ VOLLEY BALL TROPHÉE FÉMINA

La 17^{ème} édition se déroulera du 7 au 9 octobre à la halle polyvalente. Cette compétition qui permet aux clubs de répéter leurs gammes avant le début de championnat verra la participation d'Asterix Avo Beveren (Belgique), de Logroño (Espagne), de Fujian (Chine), et de Saint-Raphaël (Champion de France). Les istréennes, sous la houlette de leur nouvel entraîneur André Sà, tenteront de tenir la dragée haute à leurs adversaires internationaux.

■ TRAVAUX LE GYMNASE CAUCHE S'AGRANDIT

Durant l'été, le gymnase Cauche a vu sa superficie s'agrandir de 200m² afin de rationaliser la gestion des espaces gymniques. Outre cette extension, un accès aux personnes à mobilité réduite a également été aménagé. Montant des travaux 501 889 € TTC.

*7 au 18 septembre***Lauréats du Grand prix de peinture 2015****CHAPELLE SAINT SULPICE**

1^{er} rendez-vous de la rentrée artistique à la chapelle Saint -Sulpice avec les artistes Lauréats du Grand Prix de Peinture 2015 Ina FIERA (prix Public 2015) et Jean-Noël TOMASI (prix Jury 2015)

*11 septembre***Tour de l'Olivier****ÉTANG DE L'OLIVIER**

Course pédestre de 10 km, sur les rives de l'Étang de l'Olivier

*10 septembre***Fête de l'Étang de Berre****HEURES-CLAIRES***11 septembre***Journée des associations****LA GRANGE, ENTRESSEN***16 au 18 septembre***"Faites" du sport****ÉTANG DE L'OLIVIER**

Événement incontournable qui rassemble l'ensemble du monde sportif d'Istres et d'Entressen

*16 au 18 septembre***30^{ème} grand prix de peinture****CHAPELLE SAINT SULPICE**

thème : la force de vaincre

*21 septembre au 9 octobre***Jean-Paul Olive****CHAPELLE SAINT SULPICE**

Exposition photographique

*25 septembre***Bourse multicollecion****GYMNASSE CAVALLONI**

Faites rencontrer dans un même lieu divers collectionneurs : timbres, cartes postales, livres, maquettes, parfums...

*17 et 25 septembre***Les Virades de l'Espoir****MAGIC MIRRORS
ÉTANG DE L'OLIVIER***2 octobre***Ronde des soupes****QUARTIERS OUEST
GYMNASSE BAYANNE***3 au 15 octobre***Echangeons sur nos différences****DIVERS LIEUX**

Actions de sensibilisation sur le handicap et le vivre ensemble

*7 au 9 octobre***Trophée Fémina****HALLE POLYVALENTE**

Tournoi international de Volley Ball féminin

*8 octobre***Apéros du ponton****ÉTANG DE L'OLIVIER***8 et 9 octobre***Salon des oiseaux****HALLE DE RASSUEN**

Organisé par l'Oiseaux Club Istres

*9 octobre***Ronde des soupes****QUARTIERS SUD
CENTRE SOCIAL - PRÉPAOU***12 au 19 octobre***Nos agents ont du talent****CHAPELLE SAINT SULPICE**

Exposition

*15 octobre***Défilé de mode****CENTRE VILLE**

Organisé par Les Boutiques d'Istres

*16 octobre***Ronde des soupes****QUARTIERS EST
PORT DES HEURES-CLAIRES***16 octobre***Cérémonie du 16 octobre****STÈLE DE LA PAIX***18 octobre***Journée d'information par la régie municipale des pompes funèbres****29 BOULEVARD DE VAURANNE
9H À 18H***23 octobre***Ronde des soupes****ENTRESSEN
LA GRANGE***26 octobre au 17 novembre***Danielle Souanin****CHAPELLE SAINT SULPICE**

Exposition

*31 octobre***Halloween****CENTRE VILLE & LA GRANGE***4, 5 au 6 novembre***Salon des Vins et de la Gastronomie****HALLE POLYVALENTE
& MAGIC MIRRORS***5 au 6 novembre***30^{ème} grand prix de la ville d'Istres "Challenge Bernardin-Laugier"****HALLE POLYVALENTE DE RASSUEN**
Concours de pétanque organisé par La Boule Gazeuse*5 au 6 novembre***Bourse aux jouets****ESPACE MARTIN LUTHER-KING***6 novembre***Manche du Master Club Feeder****ÉTANG DE L'OLIVIER**

Concours de pêche de 6h à 19h

*8 novembre***Amphitryon****THÉÂTRE DE L'OLIVIER - 20H30**
Brillante comédie de Molière*24 novembre***CONFÉRENCE DÉBAT Prévention cannabis****THÉÂTRE DE L'OLIVIER - 18 H***26 novembre***Eternellement Manga****BOULODROME DE RASSUEN**

**Ville
d'Istres**

La ronde des **SOUPPES**

*Amenez vos ingrédients,
cuisinons, dégustons.*

**QUARTIERS OUEST
2 OCTOBRE**

**9H30 > GYMNASSE DE
LA BAYANNE**

**QUARTIERS SUD
9 OCTOBRE**

**9H30 > CENTRE
SOCIAL PREPAOU**

**QUARTIERS EST
16 OCTOBRE**

**9H30 > PORT DES
HEURES-CLAIRES**

**ENTRESSEN
23 OCTOBRE**

9H30 > LA GRANGE



Maison de quartier de Trigance
☎ 04 90 56 10 39
Lundi, mercredi et vendredi

Ville d'ISTRES 
www.istres.fr

**Ville
d'Istres**



À partir du
4 septembre 2016

**EN PLUS DU DIMANCHE MATIN
LE STADE NAUTIQUE
EST OUVERT LE**

**DIMANCHE
APRÈS-MIDI**

NOUVEAUX HORAIRES DU DIMANCHE : 9H-13H / 14H-17H

TOUS LES HORAIRES SUR istres.fr

Ville d'ISTRES 
www.istres.fr